



GÉOGRAPHIE

DU

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Par E. CORGNE

Professeur au Lycée de Pontivy

LORIENT

Librairie, P. Le GOAZIOU



D'après un chapiteau de l'église de Saint Gildas de Rhuis.

- 1922 -

Tableau des Communes du Département du Morbihan

ARRONDISSEMENT DE VANNES

Superficie, 196.770 hectares. — Population, 133.634 habitants. — 11 Cantons. — 82 Communes.

Canton d'Allaire.

9 Communes (population, 12.124 habitants).
ALLAIRE, 2179 habitants. — Béganne, 1873 hab. — Pellaie, 1639 hab. — Rieux, 1639 hab. — Saint-Gorgon, 871 hab. — Saint-Jacut, 1448 hab. — Saint-Jean-la-Poterie, 1161 hab. — Saint-Perraux, 589 hab. — Saint-Vincent, 1005 hab.

Canton d'Elven.

7 Communes (population, 6230 habitants).
ELVEN, 3368 habitants. — Montardano, 974 hab. — Saint-Nolff, 1135 hab. — Salmiac, 1810 hab. — Trédion, 956 hab. — Treffléan, 714 hab. — Vraie-Croix (La), 823 hab.

Canton de La Gacilly.

9 Communes (population, 11330 habitants).
Carentoir, 3462 habitants. — Chapelle-Gacilly (La), 692 hab. — Cournon, 698 hab. — Fougères (Les), 1628 hab. — GACILLY (La), 1388 hab. — Glénac, 834 hab. — Guéhenno, 75 hab. — St-Martin, 1678 hab. — Tréal, 1036 hab.

Canton de Grand-Champ.

8 Communes (population, 9771 habitants).
Brandivy, 1152 habitants. — Colpo, 1234 hab. — GRAND-CHAMP, 2874 hab. — L'Antrais, 607 hab. — Lequehaie, 714 hab. — Meucan, 318 hab. — Plaudren, 1698 hab. — Plesscop, 1884 hab.

Canton de Muzillac.

7 Communes (population, 9377 habitants).
Ambon, 1296 hab. — Arzal, 1112 hab. — Billiers, 671 hab. — Dangon, 978 hab. — Guerno (Le), 546 hab. — MUZILLAC, 2903 hab. — Noyal-Muzillac, 2076 hab.

Canton de Questembert.

6 Communes (population, 12183 habitants).
Berrin, 1003 hab. — Bohal, 460 hab. — Larré,

635 hab. — Lanzaeh, 476 hab. — Molac, 1769 hab. — Péaule, 2300 hab. — Pleincaërie, 1478 hab. — QUESTEMBERT, 4071 hab.

Canton de La Roche-Bernard.

3 Communes (population, 12888 habitants).
Carnoël, 632 habitants. — Féré, 1837 hab. — Marzan, 1762 hab. — Niville, 3373 hab. — Pénestin, 1280 hab. — ROCHE-BERNARD (La), 1694 hab. — Saint-Dolay, 2573 hab. — Thabilla, 617 hab.

Canton de Rochefort-en-Terre.

8 Communes (population, 10.224 habitants).
Caden, 2340 hab. — Limerzel, 1694 hab. — Malsauc, 2182 hab. — Pluherlin, 1633 hab. — ROCHEFORT-EN-TERRÉ, 638 hab. — Saint-Comard, 861 hab. — Saint-Gravé, 588 hab. — Saint-Laurent, 235 hab.

Canton de Sarzean.

5 Communes (population, 7651 habitants).
Arzon, 1436 hab. — Saint-Armel, 463 hab. — Saint-Gildas, 1180 hab. — SARZEAN, 4040 hab. — Tous-du-Parc (La), 532 hab.

Canton de Vannes (Est).

8 Communes (population, 21175 habitants).
Hézo (Le), 294 habitants. — Noyal, 315 hab. — Saint-Avé, 2465 hab. — Sani, 2390 hab. — Surzur, 1801 hab. — Thaix, 2249 hab. — Trinité-Surzur (La), 385 hab. — VANNES (Est), 11.176 hab.

Canton de Vannes (Ouest).

6 Communes (population, 17.684 habitants).
Arradon, 1891 hab. — Baden, 2848 hab. — Pleaux-Moines (L'), 1016 hab. — Ile d'Azé (L'), 743 hab. — Ploërm, 1659 hab. — VANNES (Ouest), 10226 hab.

ARRONDISSEMENT DE LORIENT

Superficie, 147.255 hectares. — Population, 208.428 habitants. — 12 Cantons. — 58 Communes.

Canton d'Arzay.

7 Communes (population, 17785 habitants).
AURAY, 6349 habitants. — Craeh, 1832 hab. — Lormariquer, 1460 hab. — Ploërmoulin, 2118 hab. — Plumergat, 1944 hab. — Ploëret, 2635 hab. — Saint-Philibert, 757 hab.

Canton de Belle-Ile.

4 Communes (population, 6857 habitants).
Bangor, 1074 hab. — Lormaria, 1291 hab. — LE PALAIS, 3185 hab. — Sauzon, 1277 hab.

Canton de Belz.

5 Communes (population, 11.238 habitants).
BELZ, 3225 habitants. — Erdeven, 2013 hab. — Egl, 2393 hab. — Locoal-Mendon, 2193 hab. — Plinnel, 1594 hab.

Canton de Groix.

1 Commune (population, 5.334 habitants).
GROIX, 5334 habitants.

Canton d'Hennebont.

4 Communes (population, 21894 habitants).
Brantéon, 549 hab. — HENNEBONT, 8652 hab. — Ingouze, 4634 hab. — Languidic, 7019 hab.

Canton de Lorient.

3 Communes (population, 60.869 habitants).
LORIENT (1^{er}), 18489 hab. — Keryado, 4978 hab. — Lorient (2^e), 27335 hab. — Ploërm, 9582 hab.

Canton de Plouay.

6 Communes (population, 16.137 habitants).
Bunry, 4542 habitants. — Calan, 653 hab. — Ingouzel, 3741 hab. — Lanvaudan, 1687 hab. — PLOUAY, 4821 hab. — Quistinic, 2381 hab.

Canton de Pluvigner.

5 Communes (population, 13.175 habitants).
Brec'h, 2497 habitants. — Camors, 2759 hab. — Landsul, 1699 hab. — Landévant, 1596 hab. — PLUVIGNER, 5224 hab.

Canton de Pont-Scorff.

7 Communes (population, 21.434 habitants).
Caudan, 2936 hab. — Cléguer, 2183 hab. — Gestel, 536 hab. — Guidel, 4029 hab. — Lanester, 8068 hab. — PONT-SCORFF, 1933 hab. — Quéven, 2817 hab.

GÉOGRAPHIE DU MORBIHAN

PRÉFACE

La géographie locale est à l'ordre du jour. On s'est rendu compte qu'étudiée dans le milieu même où vivent les enfants, la géographie devient un enseignement de réalités qui parle à l'esprit, et qui attache. Et puis, faire connaître à des enfants le pays qu'ils habitent, les hommes qui y vivent, l'histoire de leur passé, les personnages qui s'y sont illustrés et qui se proposent à leur admiration, n'est-ce pas le meilleur moyen de leur inspirer l'amour du sol natal, en même temps d'éveiller et d'entretenir en eux l'esprit qui fait les citoyens conscients, dévoués, utiles ?

La géographie du Morbihan, que Monsieur LE GOAZIOU publie aujourd'hui, aura sûrement cette double vertu. L'auteur de l'exécution, M. CORGNE, est un Breton qui connaît son pays autant qu'il l'aime. Une méthode rationnelle, un style clair, des faits précis, des lectures et une illustration judicieusement choisies donnent à son volume autant d'intérêt que de charme.

Le Morbihan est là tout entier, sous une forme simple. On y retrouve ses campagnes, parfois riantes, parfois mélancoliques, avec les charmes divers que chaque saison tour à tour lui imprime; sa mer, moins rude que celle qui bat les rives promontoires du Finistère, et les îles délicieuses, si fraîches, de sa « mer petite »; ses vieux dolmens et menhirs, patinés par des générations de siècles, ses églises, ses villes, les jolis costumes de ses habitants, ses industries et ses pêcheries, ses poètes, ses artistes, ses savants, ses hommes de guerre, BRIZEUX, J. SIMON, V. MASSE, l'enseigne BISSON, et son petit poilu du Faouët qui trouva des mots d'une si noble simplicité pour exprimer la grandeur d'âme, puisée aux leçons de l'école, des soldats, des héros de la Grande Guerre.

Jeunes enfants du Morbihan, connaissez et aimez votre grand et beau pays; puisiez dans l'exemple de vos aînés les sentiments qui ont fait votre race forte et assureront sa vitalité. Ce petit livre vous y aidera.

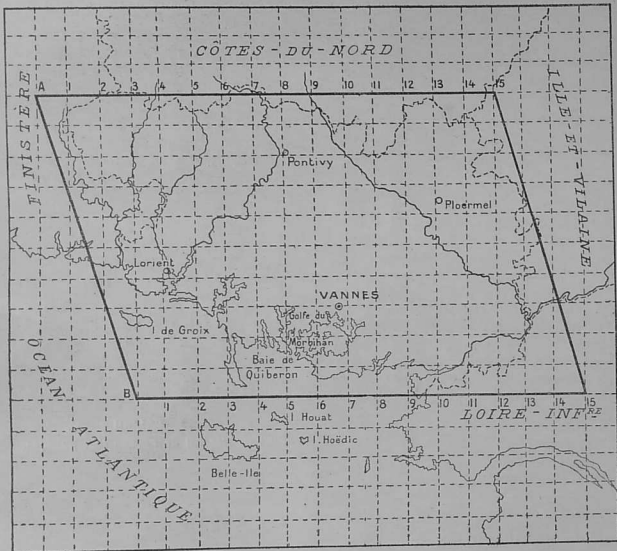
L. GALLOUEDEC,

Inspecteur Général de l'Instruction publique.

TABLE DES MATIÈRES

I. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE :	
Notions générales. — Relief du sol	3
Côtes	5
Climat. — Cours d'eau	7
II. — GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE	11
III. — LA POPULATION	14
IV. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE	20
V. — LA VIE ÉCONOMIQUE :	
Agriculture	28
Industrie	31
Commerce	33

Guide Cartographique pour l'exécution des Croquis
SUR CAHIER QUADRILLÉ



A partir des points A et B, compter 15 carrés vers la droite. Numéroté ces carrés au crayon. Tracer, au crayon également, les directions générales indiquées par les gros traits : elles donnent un parallélogramme. Tracer ensuite les limites, les îles et les cours d'eau en s'aidant du quadrillage.

Géographie Scolaire du Morbihan



VANNES — TOUR DU CONNÉTABLE & LES REMPARTS

I. - GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

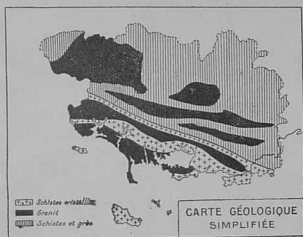
Notions Générales — Relief du Sol

- Nom.** — Le département du Morbihan doit son nom au *golfe* formé par l'Atlantique dans sa partie méridionale et appelé en breton **Morbihan, mer petite**, par opposition à Morbras, mer grande, ou Océan.
 - Situation.** — Le Morbihan, situé à l'Ouest de la France, est compris entre les 4° degré 25' et 6° degré 6' de longitude à l'Ouest du méridien de Paris. Il s'étend entre les 46° degré 44' et 48° degré 10' de latitude Nord.
 - Limites.** — Ses limites sont : le département du Finistère à l'Ouest, celui des Côtes-du-Nord au Nord, le département d'Ille-et-Vilaine à l'Est, celui de la Loire-Inférieure au Sud-Est, l'Atlantique au Sud. Excepté sur l'Océan, les frontières sont conventionnelles, fixées généralement par des routes, des chemins ou même des champs.
 - Forme.** — Notre département présente à peu près la forme d'un parallélogramme. Il est plus long que large. Sa plus grande longueur, de l'Ouest à l'Est, est de 128 kilomètres. Sa plus grande largeur, du Nord au Sud, entre le Blavet (Forêt de Quénécan) et la pointe la plus méridionale de Belle-Ile, est de 104 kilomètres. La diagonale menée du Nord-Ouest au Sud-Est, de Roudoualec (canton de Gourin) à Théhillac (canton de La Roche-Bernard), a un développement de 140 kilomètres.
 - Superficie.** — Le Morbihan couvre, avec ses îles, une superficie de 7092 km² (Service Géographique de l'Armée), soit la 77^e partie de la France. Sous le rapport de l'étendue, il occupe le 19^e rang parmi les 89 départements français.
 - Nature du Sol.** — Le sol du Morbihan est formé de roches anciennes.
- Roches.** — Les principales sont : les *gneiss* et les *micaschistes* ou *schistes cristallins* (1), imperméables, peu fertiles à cause de leur richesse en silice; le *granit* formé de cristaux, généralement gris, parfois coloré de rose, dur, imperméable, et d'une valeur agricole très médiocre par suite de sa pauvreté en acide phosphorique et en calcaire; les *schistes argileux* et les *grès (roches sédimentaires)*, les *schistes*, dont l'ardoise représente le type le plus connu, pouvant se diviser en feuilletés, les *grès* résistant admirablement aux agents atmosphériques (pluies, vents).



(1) On les appelle ainsi parce qu'ils ont un aspect feuilleté et parce que leurs éléments sont de petits cristaux.

Répartition des terrains. — Schistes et grès dominent dans la moitié Nord du pays, entrecoupés de hauteurs granitiques (landes de Lanvaux). Depuis le Scorff jusqu'à la Vilaine, s'étend la bande des schistes cristallins de Pluvigner. Puis, par Inzinac, Brech, Sainte-Anne d'Auray et La Roche-Bernard, les terrains granitiques développent une longue écharpe. De nouveau, les schistes cristallins se déploient en une large zone qui passe par Pont-Scorff, Hennebont, Landévant, Auray, Vannes et Muzillac. L'alternance des terrains se continue jusqu'aux îles et presqu'îles : presqu'île granitique de Quiberon, promontoires schisteux de la presqu'île de Rhuix, schistes cristallins de Belle-Ile.



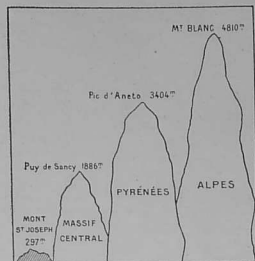
7. Relief du Sol. — L'ensemble du département est assez faiblement accidenté. Vallées, vallons profonds ne manquent pas. Toutefois les plateaux dominent : plateaux mamelonnés, sans caractère, en partie déboisés, d'altitude médiocre, et dont la pente générale s'incline du N.O. vers le S.E.

La Lande de Lanvaux constitue le principal élément de relief. Elle allonge sur 60 kilomètres, entre Redon et Hennebont, la Vilaine et le Blavet, des alignements bombés, de 2 à 5 kilomètres de large, hauts de 100 à 150 mètres. C'est une région de plaines nues, de sombres forêts, aux nombreux étangs dont les bords sont privés de végétation.

Vers l'Ouest, la chaîne des Montagnes Noires, dont presque tout le développement appartient au Finistère, prolonge le petit massif boisé de Quénécan. C'est là qu'on trouve, au nord-ouest de Plouray, par 297 mètres, le Mont Saint-Joseph, point culminant du département.

D'autres sommets ont plus de 250 mètres,

notamment le Roc de la Madeleine, dans la forêt de Couveau, au nord-est de Gourin, qui atteint 266 mètres.



Le Mont Saint-Joseph comparé en hauteur aux sommets les plus élevés de France.

Interrogations de contrôle. — 1. Pourquoi notre département s'appelle-t-il « Morbihan » ? — 2. Où est-il situé ? — 3. Quelles en sont les limites ? — Ses frontières sont-elles naturelles ou conventionnelles ? — 4. Quelle est sa forme ? — Quelles sont ses principales dimensions ? — 5. Quelle est sa superficie ? — 6. Quelles sont les roches qui entrent dans sa constitution ? — Où dominent les schistes et les grès ? — 7. Citez les sommets les plus élevés du Morbihan.

Devoir. — Faites le croquis du département; tracez les montagnes et indiquez les principaux sommets.

Géographie locale. — D'où votre Commune tire-t-elle son nom ? — Quelles sont ses limites ? — Quelle est son étendue d'après le cadastre ? — Quelles sont les différentes sortes de roches qui s'y rencontrent ? — Quel est le point le plus élevé ? Le plus bas ? Collines, vallées, plaines qu'on y trouve.

LECTURE

Les Landes de Lanvaux

Le plateau de Lanvaux, auquel son caractère de steppe a valu le nom de landes de Lanvaux, est un des détails les plus caractéristiques de la Bretagne.

Il y a quelques années encore, c'était une des contrées les plus désolées de notre pays, dont on

faisait un tableau sinistre. Ni ombre, ni verdure, ni ruisseau, la désolation la plus complète. L'aspect a changé, d'abord la plantation de bois de pins par quelques grands propriétaires a fait maître la forêt sur bien des points; actuellement, les défrichements étendent les cultures, les ajoncs et la bruyère disparaissent, des fermes s'édifient. La chaux et les engrais chimiques transforment en terres de rapport ces espaces jadis sans valeur où les seuls accidents du terrain étaient des

menhirs debout ou renversés et d'autres monuments mégalithiques que l'on rencontre en multitude.

Mais, comme par le passé, la lande de Lanvaux est d'une extrême monotonie.

ARDOUIN-DUMAZET
(Voyage en France. Haute-Bretagne intérieure),
BERGER-LEVRAULT, Editeurs.

Résumé. — Le département du Morbihan tire son nom d'un golfe formé par l'Océan sur sa côte méridionale.

Situé à l'Ouest de la France, limité par les départements du Finistère, des Côtes-du-Nord, de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure et par l'Océan Atlantique, il est constitué de roches granitiques et schisteuses.

Le Morbihan ne présente que des élévations peu considérables. La Lande de Lanvaux, entre la Vilaine et le Blavet, et, au Nord-Ouest, quelques ramifications des Montagnes Noires sont les deux éléments importants du relief. Le plus haut sommet est le Mont Saint-Joseph, 297 mètres, dans la région des Montagnes Noires.

Côtes

1. Caractères généraux. — Le Morbihan est baigné par l'Océan Atlantique, entre l'embouchure de la Laita ou rivière de Quimper à l'Ouest, et le Trait (1) de Penbaie à l'Est, sur une longueur de côtes d'environ 150 kilomètres, de cap en cap, non compris la baie d'Étel, le golfe du Morbihan et les anses secondaires.

Origine du littoral. — Le littoral du département est dû à l'invasion par la mer, à la suite d'un lent affaissement du sol, d'une région jadis façonnée par l'érosion (2).

Aspect de la côte. — Les parties les plus élevées apparaissent aujourd'hui sous forme d'îles : Groix, Belle-Ile, Houat, Ile-aux-Moines, etc.... Les estuaires ont été transformés en baies profondes : rade de Lorient. Un courant marin, Ouest-Est, dépose sur la côte les alluvions arrachées au Finistère. Ainsi il a rattaché à la Bretagne le promontoire de Quiberon. Enfin, à l'est de ce promontoire, des courants entraînent le long du littoral jusqu'à l'entrée du golfe du Morbihan, où le jeu des marées les fait ensuite pénétrer, les matériaux qu'apportent à la mer la Vilaine et la Loire.

2. Îles. — L'île de Groix était appelée par les anciens « l'île aux Sorcières ou l'île aux

Fées », (Croc'h, en breton, veut dire fée). C'est un haut plateau bordé de falaises schisteuses où les lames ont creusé des grottes profondes. Un seul bon port donne accès dans l'île, le port Tudy. — Belle-Ile, à 15 kilomètres de la pointe de Quiberon, est la plus importante des îles bretonnes. Longue de 17 kilomètres du Nord-Ouest au Sud-Est, avec une largeur variant de 4 à 10 kilomètres, elle a 8760 hectares de superficie. Sa côte Ouest, une des plus pittoresques de notre Atlantique, est appelée : « la Côte Sauvage ». La Pointe des Poulains, où la mer se brise avec une violence inouïe, est le terminus tragique de cette côte. Ports : Le Palais et Sauzon. — Une traînée de récifs, qui porte le nom de Chaussée de l'île aux Chevaux, s'élève entre Belle-Ile et les îlots rugueux d'Houat (en breton Houat-Enez, terre aux canards) et d'Hoedic, l'île aux canotons (Honadik-Enez).

3. Baies. — Les principales baies sont : l'anse du Pouldu, estuaire de la Laita, qui marque les limites entre les départements du Morbihan et du Finistère; la vaste rade de Lorient, formée par les estuaires confondus du Scorff et du Blavet; la baie pénétrante d'Étel; la baie de Quiberon; l'estuaire de la Vilaine.

4. Presqu'îles. — La presqu'île de Quiberon, dont l'isthme n'a pas 50 mètres à la haute mer, près du fort Penthièvre, est d'une lar-

(1) Trait : Golfe.
(2) Erosion : Dégénération, usure lente produite sur l'écorce terrestre par le vent et la pluie.

leur moyenne de 2 kilomètres. Elle s'étend à 18 ou 20 kilomètres en mer, légèrement recourbée vers le sud. — La longue **presqu'île de Rhuis**, (24 kilomètres sur 8), au climat relativement doux, est dans l'ensemble dénudée et dépourvue d'arbres. Sarzeau en est la petite capitale, Port-Navalo le port d'accès.

5. **Golfe.** — A l'est de la baie de Quiberon s'ouvre le curieux **Golfe du Morbihan**, « petite mer » intérieure de plus de 100 km². Fermé au Sud par la presqu'île de Rhuis, il s'avance au Nord, jusqu'aux abords de Vannes. Il a des chenaux vides, demi-pleins ou pleins, suivant l'état de la marée, des bancs de vase noirâtre et une multitude d'îles (au moins 200). La plus grande de ces îles est l'*île aux Moines*,



PAYSAGE DE L'ÎLE AUX MOINES

la gracieuse *Izénah*, connue par ses excellents marins (1); la plus fameuse est l'*île de Gavv'nis* (île aux Chèvres) qui possède une superbe allée couverte.

6. **Passages.** — Le bras de mer qui sépare l'île de Groix du continent s'appelle le **Coureau de Groix**. C'est là que se célèbre, le 24 Juin, l'un des derniers pardons maritimes de Bretagne. — Les dangereux passages de la **Teignouse**, du **Beniguet** et des **Sœurs** séparent le chapelet d'écueils et d'îles nombreuses qui



BELLE-ÎLE — POINTE AUX POULAINS — LE CHIEN.

(1) Île aux Moines : en breton *Enez-Mañach*, par abréviation *Izénah*.

prolongent vers le Sud-Est la presqu'île de Quiberon.

Interrogations de contrôle. — 1. Où commence et où finit le littoral morbihannais ? — Son origine ? — Son aspect ? — 2. Citez les principales îles. — Quelle est la plus importante ? — 3. Les principales baies ? — 4. Les presqu'îles ? — 5. Qu'est-ce que le golfe du Morbihan ? — 6. Quels sont les principaux passages ?

Devoir. — Indiquez sur un croquis les îles, baies, presqu'îles, passages, etc...

Géographie locale. — Si votre commune est sur le bord de la mer, recherchez quels sont les îlots, les écueils, les promontoires, les baies, etc..., qu'on remarque sur son littoral.

LECTURES

Groix

« Têr leù er mêt taolet, têr leù, doh en Douar bras.
Me énezen e saù, du é kreiz er mor glas ;
Er herrek astennet tro ha tro hi goarn kloz
Doh en houlenneu gouët hag e rull d'ha noz.

Emesk oll er broien en um streù dré er Bed,
Naren, nen d'as nikun hag e zo ken karet,
O mem broig a Hroé, a penn donn pell doh out,
Klanù onn, ha me halon hep éhan e hirvoud.

O me énez kollet duz é kreiz er mor,
Pegours é touarinn-mé én ha berhé digor ?
Pe hér e anabinn tan ha dourieu, mem bro,
Ken splann é du en noz ? Pegours é tinn éndro ?..»

« Trois lieues au large jetée, à trois lieues de la Grande Terre, — Mon île se dresse noire au milieu de la mer verte ; — Les rochers allongés tout autour la gardent soigneusement — Des vagues sauvages qui jour et nuit déferlent.

Parmi toutes les patries qui couvrent le monde, — Non, il n'en est aucune qui soit tant aimée ! — O mon petit pays de Groix, quand je suis loin de toi, — Je suis malade et mon cœur gémit sans cesse.

O mon île perdue là-bas au milieu de la mer, — Quand atterrirai-je dans tes ports ouverts ? — Quand, ô ma patrie, reconnaitrai-je le feu de tes phares, — Si clair dans le noir de la nuit ? Quand reviendrai-je ? »

Er Voraerion (Les Marins).
Jean-Pierre CALLOCH.
(A Genoux) PLOU, Editeur.

La Presqu'île de Quiberon

J'avais visité naguère, un jour d'hiver, sous la pluie, cette loque de terre décharnée. Au sortir des landes de Plouharnel et de Carnac, désolées sans doute, mais que peuplent du moins leurs énigmatiques processions de pierres, cette longue côte sournoise, aplatie et comme rampante, m'était apparue d'une sauvagerie sinistre, dénuée de toute poésie et de toute grandeur. Il en est de certains paysages comme de certaines physionomies qui semblent marquées, par avance, pour quelque atroce fatalité. L'échine basse de Quiberon dut appeler de tout temps les débarquements furtifs et sans gloire. Il y a comme une harmonie préétablie entre cette terre et le cauchemar historique qui pèse sur elle.

Anatole LE BRAZ.
(La Terre du Passé), CALMANN-LÉVY, Editeurs.

L'île aux Moines

L'île-aux-Moines, joyau du Morbihan, est une longue et mince arête déployant vers le nord deux péninsules qui lui donnent sur la carte l'aspect d'une croix. Les bosquets d'ormesaux, les villages très blancs, les moulins à vent, les vergers de figuiers et d'autres arbres fruitiers, les prairies, les anses où l'eau bleue est toujours agitée par les courants, forment un tableau d'un charme inoubliable.

ARDOUIN-DUMAZET.
(Voyage en France, Littoral breton de l'Atlantique), BERGER-LEVRULT, Editeurs.

Résumé — Le littoral du Morbihan, de nature granitique, est profondément découpé. — Les principales îles sont : l'île de Groix, Belle-Île, l'île d'Howai et l'île d'Hoodic. — Les principales baies sont : l'anse du Pouldu, la rade de Lorient, la baie d'Étel, la baie de Quiberon et l'estuaire de la Vilaine. — Les principales presqu'îles sont : la presqu'île de Quiberon et la presqu'île de Rhuis qui ferme, au Sud, le golfe du Morbihan. — Les principaux passages sont : le Coureau de Groix, les passages de la Teignouse, du Beniguet et le passage des Sœurs.

Climat — Cours d'Eau

1. **Climat.** — Grâce à son faible relief et à sa situation maritime, le Morbihan jouit d'un climat doux.

Température. — Pour l'hiver, la température moyenne oscille selon les localités entre + 5 degrés et 6 degrés, (moyenne pour la France, 4 degrés). Le nombre des jours de gelée, c'est-à-dire de ceux où le thermomètre descend au-dessous de 0°, est faible en général : 27 à Lorient, 43 à Vannes. Le printemps est d'ordinaire froid. L'été n'est jamais trop chaud : la moyenne est de 17° (moyenne pour la France : 20°). L'automne est beau.

Vents. — Les vents dominants qui soufflent des régions Ouest portent sur le Morbihan les effluves tièdes et modérateurs de l'Océan. C'est ce qui permet la culture, en pleine terre, dans la presqu'île de Rhuis, de plantes méditerranéennes : figuiers, lauriers, camélias.

Pluies. — La hauteur de la tranche annuelle de pluie va de 70 centimètres à 12 mètres de pro-

fondeur (pour l'ensemble de la France elle est de 77 à 80 cm). La précipitation pluviale augmente de l'Est à l'Ouest : les bassins de l'Ouest et de la Vilaine sont les régions où il pleut le moins ; les frontières de l'Ouest et du Nord-Ouest sont les plus arrosées. La pluie est généralement une pluie fine. Les orages sont peu fréquents. La neige apparaît rarement.

Année	Stations	Altitude	Pluie totale	Nombre de jours pluvieux
1920	Ploërmel	75 m.	0 m. 416	106
	Hennebont	7 m.	0 m. 467	107
	Le Faouët	94 m.	0 m. 552	114

2. **Hydrographie.** — L'humidité du climat et l'imperméabilité du sol valent au Morbihan une hydrographie des plus complètes, très variée d'aspect : étangs, mares, ruisseaux ra-

pidés à gorges et à cascades, aux eaux sombres, au cours sinueux, aboutissant à des estuaires larges et profonds que balaient périodiquement le flux et le reflux. Tous ces cours d'eau, nés dans le centre du massif breton, finissent au Sud, dans l'Océan Atlantique.

Cours d'eau. — La *Laita*, ou rivière de Quimperlé, ne dépend du Morbihan que par une portion de sa rive gauche. Elle est formée par la réunion de l'*Isole* et de l'*Elle*. L'*Elle* (50 kilomètres), né dans les Côtes-du-Nord, coule au pied de la colline du Faouët et entre dans le Finistère après avoir reçu le Ster-Laer et le Pont-Rouge. Le *Blavet* (145 kilomètres), venu des Côtes-du-Nord, passe à Pontivy, Hennebont. Il reçoit : à droite, le Sar; à gauche, l'Evel, grossi du Tarun. L'embranchure du Blavet réunie à celle du *Scorff* (70 kilomètres), à environ 7 kilomètres de la mer, forme la vaste baie de Lorient. L'estuaire de l'*Etel*, rivière peu développée dans le sens de la longueur, baigne le bourg de Belz et le petit port d'Etel. Le *Ruisseau du Pont du Loc* (50 kilomètres), venu des landes de Lanvaux, par Brech, élargi dès Auray, débouche dans le golfe du Morbi-

Principaux Cours d'eau du département		
Noms	Longueur totale	Longueur dans le département
Blavet.....	145 km	90 km
Vilaine.....	225 »	42 km
Oust.....	150 »	86 km

han sous le nom de Rivière d'Auray. Le *Vinsin*, la *Marle*, le *Lizier*, le *Ruisseau du Plessis* confondent leurs basses vallées dans le golfe.

—	BLAVET, 145 kilomètres.
—	GUST, 150 kilomètres.
—	VILAINE, 225 kilomètres.
—	LOIRE, 1.000 kilomètres.

Longueurs comparées de la Loire et des principales rivières du Morbihan.

La *Drague* porte, à son embouchure, le nom de Pénerf. La *Vilaine* (225 kilomètres), dont la plus grande partie appartient au département d'Ille-et-Vilaine, passe en aval de La Roche-Bernard sous un beau pont suspendu et débouche entre la pointe du Halguen et celle de Penlan, sur une largeur de 2 kilomètres. L'*Oust* (150 kilomètres), né dans les Côtes-du-Nord, est le principal tributaire de la Vilaine dans le Morbihan. Il baigne Rohan, Josselin, Males-troit, et reçoit le Larhon, le Lié, le Ninian, la Claie, l'Aff et l'Arz.



LE FAOUËT — LE MOULIN BLANC SUR L'ELLE

Dans sa vallée supérieure, où la grandeur des Paysages le dispute à leur beauté, l'Elle est un torrent aux eaux blanchissant entre les Roches qui encombrant son lit.

Etangs. — Le plus important est l'*étang au Duc*, magnifique nappe d'eau, à l'Ouest de Ploermel. Il est traversé par un affluent du Ninian, l'*Ivel*, qui en sort en faisant une chute haute de 7 mètres. L'*étang de Priziac* (canton du Faouët) et l'*étang de Cranic*, entre Landévant et Auray, sont aussi à citer.



LA ROCHE-BERNARD — LE PONT SUSPENDU.

Ce Pont traverse d'une seule Arche métallique, dans un paysage grandiose, la vallée profonde et rocheuse de la Vilaine. Longueur du Pont : 198 mètres, maçonnerie non comprise ; Largeur de la route du Pont : 7 mètres ; Hauteur du Tablier au-dessus du Niveau de l'eau : 39 mètres.

Interrogations de contrôle. — 1. Pourquoi le climat du Morbihan est-il doux ? — Quelle est la température moyenne en hiver ? en été ? — Quels sont les vents dominants ? Quels en sont les effets ? — Quelle est la partie du département où il pleut le plus. — 2. Quels sont les caractères de l'hydrographie du Morbihan ? A quoi sont-ils dus ? — Citez les cours d'eau qui prennent leur source dans les Côtes-du-Nord. — Quels sont les ports établis à l'estuaire des rivières ? — Quels sont les principaux étangs ?

Devoir. — Tracé du département avec les cours d'eau principaux et les villes qu'ils arrosent.

Géographie locale. — Indiquez la plus basse température que vous avez constatée en hiver, la température la plus haute constatée en été. — Quels sont les phénomènes qui indiquent dans votre commune les changements de temps (bruits de cloches, bruits divers entendus par vents d'Ouest, par vents secs, etc...) ? — Pleut-il souvent dans votre commune ? Les orages y sont-ils fréquents ? Y tombe-t-il beaucoup de neige ? — Y a-t-il une rivière à traverser la localité que vous habitez ? Son nom ? Son origine ? Son aspect ? Ses bienfaits (moulins, prairies, etc...) ? Ou vaudrait-elle se jeter ?

LECTURES

Le Printemps en Bretagne.

Le printemps est délicieux. Alors que, dans l'intérieur de la France, règne encore l'âpreté continentale, il y a déjà, en Bretagne, je ne sais quelle mollesse épanouie dans l'air. Sous les orages qui bourgeonnent, les ruisseaux murmurent, les prés,

tôt verdifs, s'émaillent de fleurettes. Une à une, timidement d'abord, puis par groupes, par bouquets, au revers des talus, sur les haies, dans le creux des rochers, dans les champs, s'ouvrent des primevères, des aubépinées toutes blanches, des violettes surtout, des légions de violettes sauvages qui tapissent les fossés, tandis que les ajoncs fleuris transforment la lande en une mer immense, d'un jaune éclatant, et répandent au loin leur odeur de miel.

L. GALLOUËDEC
(La Bretagne), HACHETTE et C^o, Editeurs.

Les Estuaires Bretons.

La Bretagne expire, à demi-noyée, dans l'Atlantique. Chaque jour ramène périodiquement, jusqu'à des distances de vingt kilomètres et au-delà, la même transformation : la rivière insignifiante, bordée de bancs vaseux, se change pour plusieurs heures en un courant tourbillonnant à pleins bords; les chenaux marécageux s'animent tout à coup et dessinent un réseau de veines par où l'eau vive et l'air salin circulent à travers les croupes verdoyantes. Jusqu'au pied des châtaigniers et des chênes qui bordent les pentes, le flot pénètre. Il va réveiller un peu de vie à l'extrémité des estuaires, dans ces vieilles paléttes villes où parmi les arbres et les prés sommeillent quelques barques. Il pénètre entre les archipels du Morbihan; et jusque dans les replis reculés où les eaux semblent dormir au milieu des arêtes, un léger tressaillement périodique fait chuchoter la voix de l'Océan.

P. VIDAL DE LA BLACHE.
(Ernest Lavisse, *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, tome I^{er}), HACHETTE et C^o, Editeurs.

Résumé — Le climat du Morbihan est doux et humide. — Les principaux cours d'eau sont : la Laita, le Scorff, le Blavet, l'Etel, la Rivière d'Auray et la Vilaine avec son affluent l'Oust. Ils se terminent dans l'Océan Atlantique par des estuaires larges et profonds. Grâce au flot marin, les navires peuvent les remonter assez loin dans l'intérieur des terres.

*

II. - GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

1. **Division Territoriale.** — Le département du Morbihan a pour chef-lieu *Vannes*. Il est divisé en 4 arrondissements : *Vannes*, *Lorient*, *Pontivy* et *Ploërmel*. Il compte 38 cantons et 258 communes. Les villes de *Vannes* et *Lorient* sont divisées chacune en 2 cantons.

TABLEAU DES ARRONDISSEMENTS & DES CANTONS

VANNES 11 Cantons 82 Communes	LORIENT 12 Cantons 58 Communes	PONTIVY 7 Cantons 52 Communes	PLOËRMEL 8 Cantons 66 Communes
Allaire	Auray	Baud	Guer
Elven	Belle-Ile	Cléguérec	Josselin
Gacilly (La)	Belz	Faucù (Le)	Malestroit
Grand-Champ	Groix	Gouria	Mauron
Muzillac	Hennebont	Guéméné	Ploërmel
Questembert	Lorient, 1 ^{er} canton	Locminé	Rohan
Roche-Bernard (La)	Lorient, 2 ^e canton	Pontivy	St-Jean-Brévelay
Rochefort	Plouay		Trinité-Porthoët (La)
Sarzeau	Pluvigner		
Vannes (est)	Pont-Scorff		
Vannes (ouest)	Port-Louis		
	Quiberon		

Le Morbihan est représenté au Parlement par 4 Sénateurs et 8 Députés.

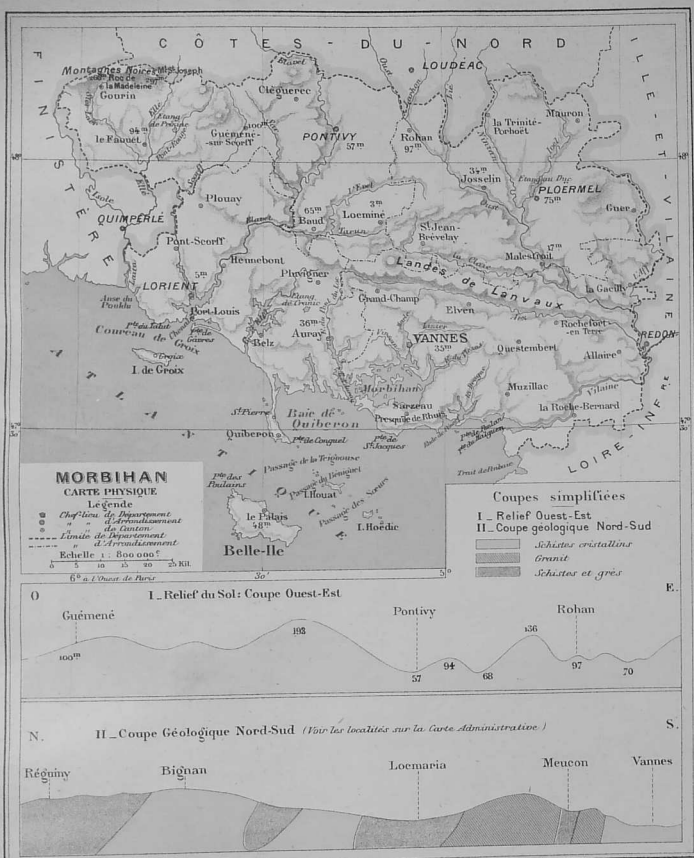
2. **Administration Civile.** — Le *Préfet* est le chef de l'administration du département. Il est assisté d'un Secrétaire général et d'un Conseil de Préfecture de trois membres. Le Conseil général, qui forme le pouvoir législatif du département, est composé d'un représentant de chaque canton, soit 38 conseillers. Entre les sessions, les affaires sont réglées par une Commission départementale de 7 membres. — A la tête de chaque arrondissement se trouve un *Sous-Préfet*. Un Conseil d'arrondissement composé d'un conseiller par canton se réunit au chef-lieu d'arrondissement. Les cantons de Pontivy, Le Faouët et Malestroit ont deux conseillers. Le Conseil d'arrondissement répartit les contributions directes entre les communes et émet des vœux. — Chaque commune est administrée par un *Maire* assisté d'un ou de plu-

sieurs adjoints, choisis par le Conseil Municipal et parmi ses membres. — Conseillers généraux, conseillers d'arrondissements et conseillers municipaux sont élus par le suffrage universel.



VANNES — LA PRÉFECTURE.

Construite en 1866, la Préfecture de Vannes, véritable Palais de Style Louis XIII, est un des plus beaux Edifices modernes de la Bretagne.



D'après Galland, Roumey et P. P. Paris.

3°. — **Justice.** — Notre département est du ressort de la *Cour d'appel de Rennes*. La Cour d'assises se réunit tous les 3 mois à Vannes. Il y a un tribunal de 1^{re} instance dans chaque arrondissement. Avant la guerre, il y avait un juge de paix par canton. Actuellement, deux ou plusieurs cantons peuvent être placés sous la juridiction d'un seul juge de paix.

Deux tribunaux de commerce, établis à Lorient et à Vannes, jugent les contestations entre les commerçants de ces arrondissements. Dans les arrondissements de Pontivy et Ploërmel, le tribunal civil fait fonction de tribunal de commerce.

Un Conseil de Prud'hommes, qui juge les différends entre les chefs d'ateliers et leurs ouvriers, existe à Lorient.

Lorient est le siège de Juridictions maritimes comprenant un Conseil de guerre et un Tribunal maritime permanents.

4°. **Finances.** — Le travail matériel de la confection des rôles, c'est-à-dire de l'état nominatif des contribuables, est confié à un Directeur des contributions directes, à un Inspecteur résidant à Vannes, et à 42 contrôleurs. Les contrôleurs sont assistés dans chaque commune par des répartiteurs. Le recouvrement des contributions est effectué par 43 percepteurs. Les fonds sont centralisés par les receveurs particuliers de *Lorient, Pontivy* et par le Trésorier-Payeur Général du département à *Vannes*.

5°. **Armée.** — Le Morbihan est compris dans la 1^{re} Région militaire, dont le général réside à Nantes. Il comprend deux subdivisions territoriales : la subdivision de Vannes, formée par les arrondissements de Vannes et Ploërmel, et la subdivision de Lorient, qui comprend les arrondissements de Lorient et Pontivy.

Le Général commandant la 22^e Division d'Infanterie réside à Vannes.

La Gendarmerie du Morbihan comprend 48 brigades, dont 19 à cheval et 29 à pied.

6°. **Marine.** — Notre département appartient en entier au 3^e Arrondissement maritime. Un Contre-Amiral portant le titre de Préfet

maritime est placé à la tête de l'arrondissement et réside à Lorient. Les quartiers de Lorient, Groix, Belle-Ile, Auray et Vannes dépendent de la Direction de l'Inscription Maritime de Nantes. Notre circonscription maritime, la plus importante de France après celle du département du Finistère, comprend 21.000 inscrits maritimes, dont 3.200 à l'Etat.

Des Ecoles spéciales existent à Lorient : Ecole des Fusiliers-Marins, Ecole de Gymnastique, Ecole des Apprentis-Mécaniciens, pour la Marine Militaire; — Ecole Nationale de Navigation Maritime, pour la Marine Marchande.

7°. **Cultes.** — Presque tous les Morbihanais sont *catholiques*. Le département du Morbihan forme le diocèse de Vannes (suffragant de l'archevêché de Rennes). Le diocèse, administré par un évêque, est divisé en 285 paroisses, chaque paroisse ayant à sa tête un curé ou un recteur. — Le nombre des protestants est assez faible. Le centre principal est Lorient où se trouvent un temple et un pasteur. Il y a 200 protestants environ à Lorient, sans compter les soldats et marins protestants dont le nombre est difficile à évaluer, car il varie sans cesse.

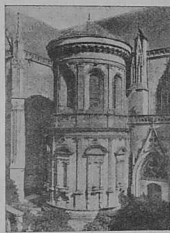
8°. **Instruction.** — Le Morbihan fait partie de l'*Académie de Rennes*. En ce qui concerne l'enseignement, il est administré par un Inspecteur d'Académie en résidence à Vannes.

Enseignement public. — L'enseignement secondaire est donné aux garçons dans les lycées de Lorient et de Pontivy, et dans les collèges de Vannes et de Josselin; — aux jeunes filles dans le collège de Lorient et au cours secondaire de Vannes.

Le département compte 5 écoles primaires supérieures, dont 3 pour les garçons : Lorient, Josselin et Vannes; et 2 pour les filles à Lorient et Pontivy.

Les instituteurs et les institutrices publics sont formés dans les deux écoles normales de Vannes. Leur enseignement est contrôlé par 4 Inspecteurs primaires.

Il y a, dans le Morbihan, 623 écoles pu-



VANNES — LA CATHÉDRALE. Chapelle de Saint-Sacrement. Détruite par les Normands au commencement du X^e Siècle, la Cathédrale de Vannes fut rebâtie dans la seconde moitié du XII^e Siècle, remaniée au XV^e et XVI^e Siècle, puis restaurée au XVIII^e Siècle. Le Portail principal (Ouest) a été entièrement refait de 1863 à 1875. La Chapelle circulaire du Saint-Sacrement, sur la face latérale de gauche, date de la Renaissance (1550-1570). Elle est constituée par deux ordres superposés : le premier, dorique, présente des colonnettes encadrant cinq niches à coquille surmontées de frontons tout à tour triangulaires et cintrés; le second, ionique, est formé de pilastres qui encadrent des fenêtres en plein cintre.

bliques, fréquentées par près de 21.000 garçons et 13.000 filles.

8 Cours complémentaires existent, dont 5 de garçons : Auray, Le Palais, Quiberon, Ploërmel et Guémené; et 3 de filles : Auray, Ploërmel et Vannes.

Enseignement libre. — Le recrutement du clergé est assuré par le Grand Séminaire de Vannes.

L'enseignement secondaire est donné au Petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray, — à l'Ecole Saint-François Xavier, à Vannes, — à l'Institut Saint-Louis, à Lorient — à l'Ecole Saint-Armel, à Ploërmel.

Les écoles primaires, au nombre de 390, reçoivent environ 17.000 garçons et 24.000 filles.



PONTIVY — ECOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE. Vaste et superbe Etablissement très bien aménagé. Elle fait face au Pont-Neuf, sous lequel coule le Blavet, et qui donne accès à un nouveau quartier de Pontivy, le faubourg de Verdun.

9°. **Services divers.** — A Vannes résident encore : le Directeur des Contributions indirectes, le Directeur de l'Enregistrement, l'In-

génieur en Chef des Ponts-et-Chaussées, le Directeur des Postes et Télégraphes, le Directeur des Services agricoles. — L'Inspecteur principal des Eaux et Forêts réside à Lorient. — La Banque de France a des succursales à Vannes, Lorient et Pontivy.

Interrogations de contrôle. — 1. Combien le département compte-t-il d'arrondissements ? de cantons ? de communes ? — 2. Comment est-il administré ? — 3. Quels sont les tribunaux qui siègent à Vannes ? à Lorient ? — 4. L'administration financière. — 5. A quel Corps d'armée le Morbihan appartient-il ? — 6. A quel arrondissement maritime ? — 7. De quel diocèse fait-il partie ? — 8. Y a-t-il beaucoup de protestants dans le Morbihan ? — 9. Quels sont les établissements d'enseignement secondaire ? — 10. Quelles sont les villes qui possèdent des écoles primaires supérieures ?

Devoir. — Tracez la carte du Morbihan par arrondissements. Placez les chefs-lieux de canton.

Géographie locale. — A quel arrondissement appartient votre commune ? à quel canton ? — Quelles sont les communes limitrophes de la vôtre au Nord ? à l'Est ? à l'Ouest ? au Sud ? Quelles sont celles de ces communes qui appartiennent à votre canton ? Si quelques communes limitrophes ne font pas partie du Morbihan, nommez-les et dites de quel département elles relèvent.

Résumé — Le département du Morbihan est divisé en 4 arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Vannes, Lorient, Pontivy et Ploërmel. Les arrondissements sont subdivisés en 38 cantons et 258 communes. Le département est administré par un Préfet et trois Sous-Préfets. Le Conseil général comprend 38 membres. Le Morbihan ressortit à la Cour d'appel et à l'Académie de Rennes. Il fait partie du 1^{er} Corps d'armée et appartient au 3^e Arrondissement Maritime. A Vannes résident : l'Inspecteur d'Académie, l'Evêque, le Directeur des Contributions directes, le Directeur des Contributions Indirectes, le Directeur des Postes, l'Ingénieur en Chef des Ponts-et-Chaussées, le Directeur des Services agricoles.

*

III. - LA POPULATION

1°. Mœurs et Coutumes. — Les Morbihanais conservent à travers les siècles, comme tous les Bretons, leur langue, leurs coutumes et leur foi, avec une persistance contre laquelle sont impuissantes les tentatives des hommes et l'action du temps.

Langue. — La langue bretonne est une branche de la langue des anciens Celtes. Elle se divise en quatre dialectes : le léonard, le cornouaillais, le trégorois et le vannetais.

Le vannetais, parlé dans le Morbihan (et aussi dans quelques communes du Finistère et des Côtes-du-Nord) diffère sensiblement des autres dialectes par les traits suivants. A) L'accent tonique, ou élévation de la voix, est généralement placé sur la dernière syllabe : *amzêr* (temps), léonard, *amzer*. — B) Le groupe ancien *th* y devient *h* et non *z* : *leah* (lait), léonard, *leaz*. — C) Le vannetais affectionne les voyelles fermées : *i* pour *é*, ou pour *o* : *bûl* (vivant), léonard, *beo*; *inou* (honneur), léonard, *énor*.



L'arrondissement de Ploërmel (sauf trois communes), et une moitié de l'arrondissement de Vannes, où seule la langue française est usitée, forment le *pays gallo*. Les communes bretonnantes extrêmes sont : Croixanvec, Saint-Gerand, Noyal-Pontivy, Kerfourn, Naizin, Moréac (arrondissement de Pontivy); — Saint-Allouestre, Bignan, Saint-Jean-Brévelay (arrondissement de Ploërmel); — Plaudren, Montgerblanc, La Vraie-Croix, Sulniac, Berric, Lau-

zach, Surzur, Damgan (arrondissement de Vannes).

A l'Ouest du département, les cantons de Gourin et du Faouët parlent cornouaillais, excepté les communes de Meslan, de Berné et de Priziac, qui gardent encore le vannetais.

Habitants. — Le *paysan de langue bretonne*, à l'air grave, recherche les exercices de force. Travailleur consciencieux, très résistant à la fatigue, ennemi de la chicane, il a le respect du pouvoir établi quand il le croit légitime. — Vif et alerte, le *paysan breton de langue française* est ami de la gaieté et ne dédaigne pas le bien-être. — Le *marin-pêcheur* est un impulsif. Sans prévoyance, il vit au jour le jour. Il dépense sans compter lorsque la pêche « donne », oubliant que la mauvaise saison l'empêchera de sortir.

Costumes. — La variété des costumes est un des charmes de notre département. Chapeau plat de feutre dur et à larges bords, veste courte, gilet à deux revers rabattus, pantalon, telles sont les principales pièces du *costume des hommes*. L'ensemble de ce costume est de couleur noire, sauf dans l'arrondissement de Pontivy où veste et gilets sont blancs. — Le *costume des femmes* se différencie surtout par la forme des coiffes : coiffe de Lorient, aux deux petites ailes frémissantes, coiffe d'Auray qui encadre le visage, large capot blanc de Baud, capot noir de Noyal semblable à une toque de juge, coiffure au fond carré de Guémené, etc... Un tablier de couleur voyante complète le costume féminin.



UNE NOCE — FORMATION D'UNE RIDÉE

Pardons. — Le pardon était, à l'origine, une fête purement religieuse avec prédications et confessions pour le « pardon » des fautes. Il tend de plus en plus à devenir le prétexte d'un rendez-vous de plaisir. Très populaires sont les pardons de *saint Cornély* (Carmaec), de *Notre-Dame de la Clarté* (Baud), de *Notre-Dame de Quelben* (Guern), de *Notre-Dame du Roncier* (Josselin), de *sainte Barbe* (Le Faouët), surtout de *sainte Anne* (Pluneret, près Auray). Tous les ans, le 26 juillet, les Bretons de toute langue et de tout dialecte accourent en foule à Sainte-Anne d'Auray, dont la somptueuse basilique, surmontée de la statue dorée de sainte Anne, domine toute la lande bretonne de Grand-Champ à Baden.



SAINTE-ANNE D'AURAY — LA BASILIQUE
La Basilique, de style Renaissance, a été construite de 1866 à 1873. Elle est dominée par une tour carrée, avec tourrelle aux angles et surmontée d'une flèche octogonale à jour. Des tourrelles couronnent la façade et les pignons de chaque bras du Transept.

2°. Démographie. — D'après le recensement de 1921, le Morbihan compte 546.000 habitants. Il représente le 72^e de la population de la France et vient au 17^e rang parmi les 89 départements.

Densité et répartition. — La densité de la population est de 77 habitants par kilomètre carré, supérieure à la moyenne générale de la France (74 habitants par km²). Mais cette densité est loin d'être la même dans toutes les parties du département. Elle est de 59 habitants par km² dans l'arrondissement de Ploërmel, de 63 dans celui de Vannes, de 68 dans l'arrondissement de Pontivy. L'arrondissement de Lorient, grâce à la ville de Lorient notamment, a une densité kilométrique de 141.

Arrondissements	Superficie d'après le cadastre	Population
Vannes.....	195.770 h ^a	133.634 hab.
Lorient.....	147.395 h ^a	208.438 hab.
Pontivy....	173.560 h ^a	119.043 hab.
Ploërmel....	182.940 h ^a	84.943 hab.

Accroissement de la population. — De 1804, date du premier recensement, à 1921 le Morbihan gagne 145.000 âmes. Il ne voit sa population en décroissance au cours de ces 120 années, si ce n'est d'une façon accidentelle : par exemple, en 1856 (guerre de Crimée), en 1872 au lendemain de la guerre franco-allemande et en 1921 à la suite de la grande guerre.

Natalité et Mortalité. — La cause principale de l'accroissement de la population dans notre département est la *forte natalité*. Il y a chaque année en France 19 naissances par 1000 habitants. Dans le Morbihan, cette proportion est de 25 pour 1000. — Cependant, notre population est loin de s'accroître comme elle le devrait, parce que, chez nous, on *meurt trop*. Alors que la moyenne des décès, en France, est



MOUVEMENT DE LA POPULATION DU MORBIHAN DE 1801 À 1921.
Ce graphique montre la marche ascendante de la Population du Morbihan de 1801 à 1921. Si l'ensemble de la France s'était comporté comme notre Département, la France compterait à l'heure présente 48 millions d'habitants en moins.

de 17,5 pour mille, elle atteint 19 pour mille dans le Morbihan. Ce fait s'explique surtout par la mauvaise hygiène de certains quartiers ouvriers, la misère, la tuberculose, et, faut-il l'ajouter, l'alcoolisme.

Emigration et Immigration. — L'émigration augmente à mesure que se développent les voies ferrées. Il y a l'*émigration temporaire* pratiquée à peu près exclusivement par des ouvriers agricoles. Le canton de Guémené fournit à la Beauce des travailleurs pour les foins et la moisson; celui du Faouët en fournit à la Normandie. Les cantons de Lorient et de Pontivy envoient leurs ouvriers agricoles dans l'une et l'autre de ces deux régions. Quelques émigrants des cantons de Cléguère et de Pontivy se rendent, à Jersey, en juin, pour l'arrachage des pommes de terre. La grande masse qui *émigre définitivement* est attirée par Paris et par les centres industriels où l'on gagne de forts salaires. — Si le Morbihan perd chaque année une partie de ses habitants à cause de l'émigration, par contre un certain nombre de cultivateurs des départements voisins s'installent sur son territoire. Ainsi, dans le canton de Maunon, ils ne sont pas rares les fermiers venus d'Ille-et-Vilaine (de Saint-Méen et de Montauban en particulier), attirés par le prix modéré des fermages. Des Nantais se sont établis, pour la même raison, dans le pays de Vannes (notamment à l'est de cette ville).

Migrations intérieures. — Les mouvements migratoires de la population morbihannaise ne sont pas toujours dirigés vers l'extérieur. On en constate dans l'intérieur même du département. Signalons d'abord ces *migrations temporaires* que constituent les déplacements des sabotiers. L'on voit dans les forêts de Camors, de Lanvaux des groupes d'ouvriers se livrant à l'industrie du sabot. Les patrons achètent une coupe de bois, où ils demeurent avec leurs hommes deux à quatre ans; et quand la matière à travailler est épuisée, ils vont s'établir dans une autre coupe. On peut signaler ensuite les *migrations séculaires*. En effet, l'intérieur du Morbihan fournit des ouvriers à la plupart des usines à conserves de la côte, à l'arsenal de Lorient, aux Forges d'Hennebont.

Ruraux et Urbains. — La population du Morbihan, *essentiellement rurale*, vit disséminée en fermes et en hameaux. Les communes, d'une superficie moyenne de 2669 hectares (pour la France entière la superficie moyenne de la commune est de 1463 ha), accusent aux statistiques un chiffre de population élevé. Mais

une faible minorité seulement est agglomérée autour de l'église, de la mairie, de la maison d'école et des auberges. Ainsi, *Lanquidic* (canton d'Hennebont) n'a que 968 habitants agglomérés, contre 6951 épars. Sur les 8038 habitants de *Lanester* (canton de Pont-Scorff), 294 seulement vivent au bourg, *Sarsau*, chef-lieu de canton, a 709 habitants dans le bourg et 3334 épars. Même un petit centre comme *Ploërmel* n'a pas la moitié de sa population agglomérée : 2.454 sur 5.237. Sur 258 communes, 5 seulement ont une population agglomérée supérieure à 5.000 habitants.

Localités importantes. — **LORIENT** (46.000 habitants). — Fondée par Louis XIV et la Compagnie des Indes orientales, Lorient est une ville de guerre, aux rues monotones, coupées de quelques places : place Alsace-Lorraine, place Saint-Louis, place Bisson. Le plus remarquable des monuments est l'*église Saint-Louis*, du XVIII^e siècle, dont la tour carrée supporte un phare. Le *Cours de la Boce*, promenade plantée d'arbres, est le centre de l'animation lorientaise, surtout à la fin de la journée. Le port militaire est formé de deux enceintes. La première, qui sert de promenade publique, est appelée la *Place d'Armes*. La deuxième renferme les arsenaux et le port de guerre. Chantiers de construction de navires à Caudan. *Port de Commerce et Port de Pêche important*. — Le *Musée Municipal* renferme quelques tableaux de valeur. Au *Musée Maritime*, on voit des modèles de navires, des statues de bois provenant d'anciennes frégates.

VANNES (21.000 habitants). — Chef-lieu du département du Morbihan. Se divise en deux parties distinctes : la *vieille ville*, étagée sur la colline, groupée autour de la *cathédrale*, et entourée dans sa presque totalité de ses remparts du Moyen-Âge (porte Saint-Patern, tour du Connétable) et la *ville moderne* où sont la plupart des édifices publics parmi lesquels il faut citer l'*Hôtel-de-Ville*, inspiré du style de la Renaissance. La *promenade de la Gareme*, construite en gradins, est un joli massif de verdure; la *promenade de la Rabine* longe le port qui est sans grande importance. — La *Société Polytechnique du Morbihan*, a installé ses musées dans un hôtel restauré, dit Château-Gaillard, non loin de la cathédrale. Le musée archéologique est un des plus riches d'Europe en objets de l'époque préhistorique. L'ancien évêché a été transformé en *musée-bibliothèque*.

PONTIVY (9400 habitants). — La *vieille ville*, aux rues étroites et tortueuses, bordées de maisons anciennes (XIV^e, XV^e et XVI^e siècles) con-

traste avec la *ville nouvelle*, spacieuse et régulière. L'*église Notre-Dame de la Joie*, du XVI^e, avec sa grosse tour à flèche moderne, et le *château*, de forme carrée, bâti en 1485, sont des monuments intéressants.

HENNEBONT (8600 habitants). — Petit port sur le Blavet. *Belle église Notre-Dame-du-Paradis*, de la première moitié du XVI^e siècle. Curieuses maisons anciennes. *Magnifique viaduc* du chemin de fer de Nantes à Brest, long de 222 mètres et d'une hauteur de 25 mètres. — Dans la *Porte-Prison* est installé un joli *musée breton*.



HENNEBONT — LE PORT

AURAY (6900 habitants). — Port à l'embouchure de la Rivière d'Auray. Comprend deux parties : *Saint-Gildas*, sur la rive droite, est le centre du commerce; sur la rive gauche, *Saint-Goustan*, est un vieux quartier de marins, aux ruelles rapides. *Parcs à huîtres* très nombreux et renommés.

Interrogations de contrôle. — 1. Dites ce que vous savez sur la langue bretonne dans le Morbihan. — Parlez des habitants, des costumes, des principaux pardons. — 2. Quel est le chiffre de la population de notre département ? — Son accroissement de 1801 à nos jours. — La natalité est-elle forte dans le Morbihan ? et la mortalité ? — Causes et caractères de l'émigration morbihannaise. — Les migrations intérieures. — Montrez que l'élément rural l'emporte sur l'élément urbain. — Nommez, avec quelques détails, les localités importantes du Morbihan.

Devoir. — Faire le croquis du département par arrondissement et indiquer pour chaque arrondissement les six communes les plus importantes, avec le nombre de leurs habitants.

Géographie locale. — Si la langue bretonne est parlée dans votre commune, dire quelles sont

les personnes qui en font le plus grand usage. — Décrire le costume, le pardon ou les autres fêtes de votre commune ? sa population agglomérée ? — Déterminez le nombre d'habitants au kilomètre carré. — La population de votre commune augmente-t-elle ou diminue-t-elle ? Pourquoi ? Comparez avec les localités voisines. — Choisissez dans votre localité un édifice religieux ou tout autre monument et en faire la description.

LECTURES

Gloire à la langue celtique

O langue glorieuse ! ô langue maternelle ! Tu sembles, dans les temps, devoir être éternelle. Victorie (1) des vainqueurs et des invasions, Tu peux servir d'exemple aux vieilles nations, Tu restes refractaire au mélange des races : Les avides Romains, et les Northmans voraces, Les hardis Espagnols, les Anglais ennemis Ont souillé notre sol et ne l'ont point souillé. O vieille langue, avec tes allures sauvages, Tu survis aux rochers qui peuplent nos rivages : Tu résistes ! mais eux, ces lâches de granit, Se laissent entamer par le flot qui heurte. Ils s'écroulent, jetant au vent leurs grains de sable. Pendant que toi, du moins, tu vis impérieuse.

FRÉDÉRIC LE GUYADER
(*L'Ére bretonne*), LEMERIE, Éditeur.

Le Pays

Oh ! ne quittez jamais, c'est moi qui vous le dis, Le devant de la porte où l'on jouait jadis, L'église, ou tout enfant, et d'une voix légère, Vous chantiez à la messe auprès de votre mère ; Et la petite école où, traînant chaque pas, Vous alliez le matin, oh ! ne la quittez pas ! Car une fois perdu parmi ces capitales, Ces immenses Paris, aux tourments fatales, Repos, fraîche guile, tout s'y vient engloutir. Et vous les maudissez sans en pouvoir sortir. Crovez qu'il sera doux de voir un jour peut-être Vos fils étudier sous votre bon vieux maître, Dans l'église avec vous chanter au même banc, Et jouer à la porte où l'on jouait enfant.

BRIZEUX (Marie).

Les Bourgs en Bretagne

Pour qui la traverse rapidement, l'Armorique ressemble encore à un pays nouvellement colonisé où les habitants n'ont pas eu le temps ou la pensée de se grouper.

Le clocher, et le bourg dont il est le signe visible de loin, sont de vraies raretés dans la cam-

(1) *Mis pour victorieuse.*



pagne armoricaine Sur dix, vingt ou trente kilomètres, la grande route serpente au fond des vallées ou trace sur les ondulations du sol sa ligne moutonnée, sans traverser un bourg, sans qu'un seul clocher se profile à l'horizon ordinairement limité. Le chemin de fer fait de même ; le long de la voie se succèdent fossés couverts d'ajoncs ou plantés de chênes, landes, prairies, cultures, marais, rochers affleurant çà et là, avec des maisons isolées ou groupées par deux ou trois et

à demi-cachées par les fossés; mais les bourgs n'apparaissent guère, ou, s'ils se montrent, leur petite église domine dans un pays de population si dense : ils ont deux ou trois douzaines de maisons, écrasées par l'église et le clocher, qui ont presque toujours un caractère monumental.

CAMILLE VALLAUX.
(La Basse-Bretagne, Etude de géographie humaine), EDOUARD CORNELY et C^e, Éditeurs.

Résumé — La langue bretonne, les costumes, les pardons donnent au Morbihan un charme particulier. — Notre département compte 546.000 habitants, 77 par kilomètre carré. Malgré une forte natalité, la population s'accroît lentement, parce que la mortalité, née de l'alcoolisme et de la misère, est trop élevée surtout parmi les ouvriers et les marins. Essentiellement rurale, la population du Morbihan vit disséminée en fermes et en hameaux. Les principales localités sont : Lorient, Vannes, Pontivy, Hennebont et Auray.

IV. - GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

1^{re}. Période Préhistorique. — Le Morbihan est la terre classique des monuments mégalithiques. Ils se présentent sous forme d'alignements autour d'Erdeven, de Carnac, et un peu partout sous forme de menhirs (pierres levées), de dolmens (pierres horizontales supportées par des pierres verticales), de cromlechs (pierres verticales disposées symétriquement en cercle), de tumulus (amas artificiels de terre ou de pierres au-dessus d'une sépulture). Ces pierres n'ont aucun rapport avec la religion des Druides. Ce sont vraisemblablement des restes de tombeaux ou des « pierres de souvenir », destinées à recueillir les cendres des morts ou à conserver la mémoire des hommes disparus.



CARNAC. — LES ALIGNEMENTS DU MÉNÉC.

Les alignements du Ménéc, placés en 11 lignes, s'étendent sur 1 kilomètre de longueur. Ils se terminent à l'Ouest, près du hameau de Ménéc, par des blocs de plus en plus considérables. Les plus hauts ne dépassent pas 5 mètres.

2^o. La Conquête Romaine. — Aux races préhistoriques ont succédé les Celtes, dont la puissante tribu des Venètes (Vannes) fonda sur la côte un véritable empire maritime. Elle eut la gloire de résister à Jules César. Malgré leur héroïsme, les Venètes furent vaincus dans une bataille sur mer (56 avant Jésus-Christ). Les Romains firent ouvrir des routes à travers le pays. Le christianisme y fut prêché au V^e siècle. En 453, apparut le premier évêque de Vannes, de nom inconnu, qui a pour successeur, en 465, saint Patern.

3^o. Arrivée des Bretons. — Vers la fin du V^e siècle, les Bretons, fuyant l'invasion des Angles et des Saxons, quittèrent la Grande-Bre-

tagne (aujourd'hui Angleterre) pour venir s'installer en Armorique. Cette immigration dura près de deux siècles. Les Bretons arrivaient conduits par des moines qui étaient leurs chefs à la fois religieux et politiques. Parmi les moines qui se fixèrent dans le Morbihan, il faut citer *saint Ivo*, *saint Armel* et surtout *saint Gildas*, dont le monastère, dans la presqu'île de Rhuis, devint bientôt célèbre.

4^o. Contre les Francs. — Au temps des Mérovingiens, les Bretons du pays de Vannes se battirent souvent contre les Francs et les Gallo-Romains de Nantes et de Rennes. Leur fameux chef *Waroch* s'avança en 579 jusqu'à Saint-Aubin-du-Cormier (Ile-et-Vilaine), au cœur du pays gallo-romain. Les guerres continuèrent sous les Carolingiens. Vannes fut prise par Pépin le Bref (753), puis par l'armée de Charlemagne.

5^o. Les Normands. — A partir du IX^e siècle, la Bretagne fut pillée par les Normands. Ils remontaient sur leurs barques les fleuves et les rivières, ruinant le pays, impitoyables surtout pour les monastères, dont la richesse tentait leur cupidité. Le comte de Vannes, *Alain*, réussit à rallier toutes les troupes bretonnes et vainquit les Normands, en 888, près de *Questembert*. A la mort d'*Alain*, — surnommé *Alain le Grand*, à cause de sa victoire sur les pirates — les Normands reparurent. Ils détruisirent la cathédrale de Vannes. Les moines terrifiés durent s'enfuir, emportant les reliques de leurs saints patrons. Les religieux de *Saint-Gildas* et ceux de *Saint-Sauveur de Locminé* ne s'arrêtèrent que dans le Berry, près de *Châteauneuf*. Le Morbihan, comme toute la Bretagne, subit la domination des Normands jusqu'au jour où le comte de Nantes, *Alain Barbe-Torte*, petit-fils d'*Alain le Grand*, parvint à les expulser définitivement (939).

6^o. Mort d'Arthur de Bretagne. — *Alain Barbe-Torte* avait fondé le duché de Bretagne. Après sa famille régnait la dynastie des comtes de Rennes et les ducs de la maison de Cornouaille, en attendant que la couronne ducal passe à la famille anglaise des Plantagenets. En 1203, *Arthur*, fils de *Geoffroi Plantagenet*, est lâchement assassiné par son oncle *Jean Sans Terre*. L'Assemblée Nationale bretonne des barons et des évêques, réunie spontanément à Vannes, envoya une députation au roi de France *Philippe-Auguste*, pour le prier de venger la mort d'*Arthur*.

7^o. Les Ducs français. — *Philippe-Auguste* fit gouverner le duché par un prince de sa famille, *Pierre de Dreux*, dit *Mauclerc*. Les successeurs de *Pierre de Dreux* vécurent obscurément dans leurs châteaux du Morbihan, spécialement au château de *Sucinio*, près de *Sarzeau*.



CHATEAU DE SUCINIO

Commencé au début du XII^e siècle par *Pierre de Dreux*, il est actuellement à l'état de ruine. Les murailles intérieures sont composées de six tours, dont cinq sont rondes, avec mâchicoulis à encorbellement, et la sixième carrée, du côté de la Mer. De nombreux corps de chemises dépassent les Murs.

8^o. Guerre de succession de Bretagne. — En 1341, *Jean III*, descendant de *Pierre Mauclerc*, mourut sans enfant. Il laissait comme héritiers un frère, né d'une autre mère que lui, *Jean de Montfort*, et sa nièce *Jeanne de Penthièvre*, mariée à *Charles de Blois*. La guerre éclata. Les Français se rangèrent du côté de *Charles de Blois*; *Jean de Montfort* fait appel aux Anglais. La lutte — épisode de la guerre de Cent ans — fut longue et sanglante; elle se déroula surtout dans le Morbihan. *Vannes*, attachée à la cause de *Jean de Montfort*, fut assiégée quatre fois en 1342. La même année, *Jeanne de Flandre*, femme de *Jean de Montfort*, enfermée dans *Hennebont*, soutint contre les troupes de *Charles de Blois* un siège mémorable. Le 26 mars 1351, trente Bretons du parti français vainquirent sur la *lande de M^e-Voie*, à mi-chemin entre *Ploërmel* et *Josselin*, trente Anglais de la garnison de *Ploërmel*; c'est le fameux combat des Trente. Ce fut sous les murs d'*Auray* que la grave question de la succession de Bretagne fut résolue en septembre 1364. Une bataille décisive s'y livra. Malgré la vaillance de *Duguesclin*, *Charles de Blois* fut vaincu et tué. *Jean*, fils de *Jean de Montfort*, fut reconnu comme duc de Bretagne sous le nom de *Jean IV*.

9^o. Union du duché à la France. — Le fils de *Jean IV*, *Arthur de Richemont*, né au château de *Sucinio*, aida *Jeanne d'Arc* à sauver la France, avant d'être le duc *Arthur III*. Il ne régna qu'un an. *François II*, son neveu, lui succéda. Le duc *François* essaya d'empêcher

les rois de France Louis XI et Charles VIII de mettre la main sur la Bretagne. En 1487, Charles VIII s'empara de Vannes qui fut reprise l'année suivante par François. Le 6 décembre 1491, Charles VIII épousa la fille aînée de François II, la duchesse Anne. Après la mort de Charles VIII, Anne de Bretagne se maria avec son successeur Louis XII. Puis, Claude de France, issue de ce dernier mariage et héritière du duché de Bretagne, épousa le roi François I^{er}. La Bretagne se trouvait unie à la France. Les États, assemblés à Vannes en 1532, sanctionnèrent le fait accompli. Mais la Bretagne conservait — selon le vœu des États — ses privilèges et ses institutions.

10^e **Troubles de la Ligue.** — La Bretagne, après son union à la France, jouit d'une paix presque complète pendant plus d'un demi-siècle, jusqu'au moment où commencèrent pour elle les guerres de religion. La Réforme y fut introduite à La Roche-Bernard, en 1558, par d'Andelot, frère de l'amiral de Coligny. Plusieurs centres protestants se constituèrent, entre autres La Roche-Bernard, Rochefort-en-Terre, Ploërmel, où se tinrent deux synodes, Josselin,



CHATEAU DE JOSSELIN — FAÇADE SUR LA COUR
Le Chateau de Josselin, construit sur un roc occupé, au bord de l'Ouis, est l'un des plus célèbres de France. La façade donnant sur la Cour d'honneur date du commencement du XVI^e Siècle. C'est un grand corps de logis, composé d'un rez-de-chaussée surmonté d'immenses lucarnes à deux étages, reliées par une galerie ajourée.

Pontivy. Cependant la grande majorité du peuple resta attachée au catholicisme. La guerre civile n'éclata qu'à la mort de Henri III (1589). Son successeur, Henri IV, était protestant. Le gouverneur de Bretagne, l'ambitieux duc de Mercœur, adhéra hautement à la Ligue qui défendait en France la foi catholique et refusa de reconnaître le nouveau roi. Le chateau de Josselin fut une de ses principales places d'armes. Les Espagnols, installés par le duc à Blavet (actuellement Port-Louis), ravagèrent notre département pendant plusieurs années. Après l'abjuration d'Henri IV, la guerre commença à s'apaiser. Mais Mercœur, qui voulait être indépendant, continua la lutte. Enfin, en 1598, il se soumit; la guerre prit fin.

11. **Révolte du Papier Timbré.** — La sage administration d'Henri IV et de Richelieu rendit la Bretagne prospère et pacifique.

Mais, sous Louis XIV, l'établissement, sans le consentement des États, d'un impôt sur le tabac et la création du papier timbré, firent soulever le peuple (1675). La révolte, née à Rennes, eut des échos à Hennebont, Auray, à Pontivy où 2000 paysans saécagèrent le bureau du papier timbré. La répression fut cruelle; de nombreuses pendaisons eurent lieu. Le Parlement de Rennes, grand corps judiciaire de Bretagne, fut transféré à Vannes, où il siégera jusqu'en 1690.

12^e. **Conspiration de Pontcallec.** — Après le soulèvement des paysans, le soulèvement de la noblesse. Offensés par les procédés illégaux et violents du gouverneur royal, les nobles formèrent une Association pour la défense des libertés de la Bretagne (1718). L'année suivante, les principaux membres de l'Association se réunirent à Pontivy, au chateau de Pontcallec (paroisse de Berné, non loin du Faouët) et dans la forêt de Lannour. Ils finirent par s'allier avec l'Espagne pour enlever le pouvoir au Régent, Philippe d'Orléans. La conspiration fut découverte, et le marquis de Pontcallec fut décapité avec trois autres conjurés (1720).

13^e. **Révolution de 1789.** — Le 4 Août, la Bretagne perdit ses vieilles libertés; c'était la réunion sans condition à la France. Son nom même disparut bientôt, puisque son sol fut divisé, au début de 1790, en cinq départements.

Formation du Morbihan. — L'Assemblée Constituante avait laissé les députés de chaque province déterminer le partage de leur province en départements et celui de chaque département en districts. Parmi les questions importantes que les députés bretons eurent à étudier, celle de l'attribution de Redon, réclamée par Vannes et Rennes, fut l'objet de nombreuses discussions. Finalement, on décida que Redon appartiendrait au département de Rennes. En dédommagement, le département de Vannes obtint La Roche-Bernard et un petit territoire de la rive gauche de la Vilaine que lui cédait le département de Nantes. Les limites Ouest et Nord furent beaucoup plus faciles à fixer. — Le département de Vannes fut divisé en 9 districts : Vannes, Auray, Hennebont, Le Faouët, Pontivy, Josselin, Ploërmel, Rochefort et La Roche-Bernard. Lorient, malgré ses protestations, ne put obtenir le déplacement en sa faveur du chef-lieu du district d'Hennebont. Toutefois, l'Assemblée lui attribua, comme com-

pensation, le siège du tribunal du district. — Enfin, on appela le département de Vannes, non « Côtes-du-Midi » selon un projet de division de la Bretagne en six départements, mais *Morbihan*.

Les Fédérés de Pontivy. — Au moment où la Constituante créait les départements, 150 jeunes citoyens, représentant 50 villes et bourgs de Bretagne et d'Anjou, se réunirent à Pontivy (15 janvier 1790). Avant de se séparer, ils jurèrent, dans l'église paroissiale Notre-Dame de Joie, de combattre les ennemis de la Révolution, et de « vivre libres ou mourir ». Le mois suivant, le 15 février, peu après les troubles occasionnés dans les campagnes par l'excessive dureté du régime féodal, 168 délégués de la bourgeoisie renouvellèrent, à Pontivy, au nom de 120 villes et bourgs de Bretagne et d'Anjou, le serment « d'être fidèles à la Nation, à la loi et au Roi et de maintenir la Constitution française ». C'était le temps des fêtes de foi patriotique et de fraternité.

La Guerre Civile. — Il ne dura pas. Les paysans, déjà mécontents du vote de la Constitution civile du clergé (juillet 1790), se soulevèrent, en 1793, à l'occasion de la levée de 300.000 hommes. Dans le Morbihan, la révolte éclata à Pluméliau. Pontivy est investie, le 16 mars, par des milliers de paysans. La Roche-Bernard est prise; Joseph Salvéur, président du district, est massacré. A la fin d'avril, on se bat partout, à Locminé; à Rochefort. La Chouannerie était née.

Quiberon. — En juin 1795, une forte troupe d'émigrés, partie d'Angleterre, débarqua à Quiberon. Des bandes de chouans conduits par le morbihannais Georges Cadoudal les attendaient. Les émigrés furent bientôt arrêtés par le général Hoche, puis refoulés et cernés dans la presqu'île après la prise par les républicains du fort Penhonne (juillet). 373 émigrés furent fusillés à Vannes; 222, à Auray, au lieu dit depuis *Champ des Martyrs*.

14^e. **De 1800 à nos jours.** — A la fin d'octobre 1795, la Convention se sépara. Elle est remplacée par le Directoire à qui succéda, en 1799, le Consulat.

Sous le Consulat. — Le Morbihan n'était pas encore pacifié. Dans les derniers mois de 1799, les Chouans s'emparèrent de La Roche-Bernard, de Locminé, occupant la presqu'île de Rhuis, menaçant toutes les villes, tandis que la flotte anglaise apparaît en vue de Quiberon. Un armistice fut signé au début de 1800; dès lors, il n'y eut plus de grande guerre. A ce moment, le Premier Consul procéda à la réorganisation administrative de la France. Les départements sont conservés et divisés en arrondissements. Le Morbihan a 4 arrondissements : Vannes, Lorient, Pontivy et Ploërmel.

Napoléonville. — Pontivy occupant une position centrale, Bonaparte ordonna d'y construire une caserne, un hôpital de 300 lits, un tribunal, une mairie; un lycée y fut créé en 1803. Devenu empereur, il décréta de Milan, en 1805, l'adjonction d'une ville nouvelle au sud de Pontivy, dont il changea le nom en celui de Napoléonville. La chute de l'Empire arrêta la plupart des travaux. Pontivy reprit en 1815 son vieux nom, mais le perdit pendant le Second Empire (1852-1870). Napoléon III la visita, — ainsi que Lorient, Auray, Vannes, — lors de son voyage en Bretagne (1858).

La guerre franco-allemande. — Le Second Empire sombra sur le champ de bataille de Sedan. Un Gouvernement de la Défense Nationale fut alors constitué. Le général Trochu, de Belle-Île, en fut nommé président. Parmi les membres se trouvèrent les lorientais Jules Simon. Malgré une résistance désespérée, la France perdit l'Alsace et la Lorraine (10 mai 1871).

1914-1918. — Nous les avons recouvrés en 1918, après une horrible guerre de quatre longues années.

Soldats ou marins, les Morbihannais ont fait généreusement leur devoir durant ces années tragiques.

21.600 environ sont morts victimes de la guerre. L'un d'eux, Jean-Coréentin Carré, le Petit Poilu du Faouët, n'avait que dix-huit ans.

Confondons-les tous dans un même hommage et n'oublions pas qu'avec les autres Bretons tombés au champ d'honneur ils ont scellé de leur sang l'union de la Bretagne à la France.



PONTIVY — MONUMENT DE LA FÉDÉRATION BRETONNE-ANJOUAISE

Monument à base triangulaire. Le bas-relief reproduit la scène de la prestation du serment dans le chœur de l'église Notre-Dame de Joie, Le Génie, en bronze, de la Liberté, soutient d'une main le maître qui enveloppait et tendait de l'autre l'olivier de la paix, enlevé avec grâce au-dessus de la table des Droits de l'Homme et de la Citoyen. La colonne, d'ordre dorique, porte sur son chapiteau un trepiet antique.

PERSONNAGES REMARQUABLES

ÉCRIVAINS

LESAGE (ALAIN-RENÉ), né à Sarzeau, romancier, auteur de *Gil Blas* (1668-1747).

BRIZEUX (JULIEN-AUGUSTE-PÉLAGE, baron), poète, né à Lorient. A chanté la Bretagne en français et en breton. On lui doit : *La Fleur d'or*, les *Bretons*, le *Telen Arvor* (1), et le *Furze Breiz* (2) (1806-1858).

JULES SIMON (JULES-FRANÇOIS-SIMON SUISSE, dit), philosophe et homme d'Etat, né à Lorient. A publié : le *Devoir*, la *Religion naturelle*, l'*Ouvrier*, etc... (1814-1896).

HELLO (ERNEST), penseur profond, tout vibrant d'ardeur religieuse. Né à Lorient (1828-1885).

GALLOCH (JEAN-PIERRE-HYACINTHE), barde breton, né à l'île de Groix. Mort au champ d'honneur (1888-1916).

ARTISTES

SUC (ÉTIENNE-NICOLAS-ÉDOUARD), né à Lorient, peintre et excellent sculpteur (1802-1855).

MASSÉ (FÉLIX-MARIE dit VICTOR), compositeur, né à Lorient, auteur des *Noëes de Jeannette* (1822-1884).

SAVANTS

GAMBRY (JACQUES), né à Lorient, auteur d'études remarquables sur les *Monuments Celtiques* (1749-1807).

GUÉPIN (ANGE), oculiste, né à Pontivy (1805-1873).

GUÉRIN (ALPHONSE-FRANÇOIS-MARIE), chirurgien, inventeur du pansement ovalé, né à Ploërmel (1847-1895).

MARINS ILLUSTRÉS

BOUVET (FRANÇOIS-JOSEPH, baron), amiral, né à Lorient (1753-1832).

(1) La Harpe d'Armorique.
(2) Sagesse de Bretagne.

BISSON (HIPPOLYTE-MAGLOIRE), enseigne de vaisseau, né à Guémené. Célèbre par sa mort à l'ennemi dans la guerre turco-grecque (1796-1827).

HOMMES DE GUERRE

RICHEMONT (ARTHUR III, duc de Bretagne, comte de), comte de France, né au château de Sucinio. Contribua à arracher aux Anglais une partie de la Guyenne et toute la Normandie (1393-1486).

LOURMEL (FRÉDÉRIC-HENRI LE-NORMAND de), général, né à Pontivy. Blessé mortellement à Inkermann pendant la guerre de Crimée (1811-1854).

TROCHU (LOUIS-JULES), général et homme politique, né au Palais (Belle-Ile) (1815-1896).

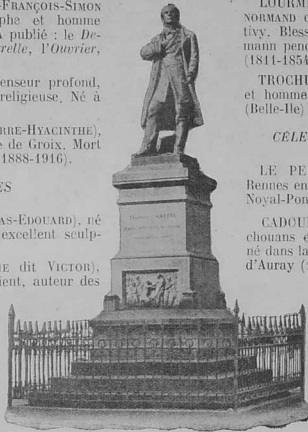
CELEBRITÉS DIVERSES

LE PERDIT (JEAN), maire de Rennes en 1794. Né à Kergésil, en Noyal-Pontivy (1752-1823).

CADOUDAL (GEORGES), chef de chouans et conspirateur royaliste, né dans la commune de Brech, près d'Auray (1774-1804).

Interrogations de contrôle.

1. Qu'appelle-t-on « monuments mégalithiques » ?
2. La conquête romaine et ses conséquences.
3. Parlez de l'arrivée des Bretons.
4. Le Morbihan à l'époque des Mérovingiens et des Carolingiens.
5. Les invasions normandes.
6. Que se passa-t-il au lendemain de la mort d'Arthur de Bretagne ?
7. Les ducs français.
8. La guerre de succession de Bretagne.
9. Quels mariages amenèrent la réunion de la Bretagne à la France ?
10. Importance des Etats de 1532.
11. Les troubles de la Ligue.
12. La conspiration de Pontcalec.
13. Racontez la formation du Morbihan. Parlez des féodés de Pontivy. Causes et caractères de la guerre civile. Emigrés et Chouans à Quiberon.
14. Le Mor-



STATUE DU DOCTEUR GUÉPIN

Cette statue s'élève à Pontivy, sur la Place du Martray. On lit sur le piédestal : « Aimer respecter le Travail, pratiquer la Vertu. Le bas-relief figure Guépin pratiquant l'opération de la cataracte dans une chambre bretonne. »

bihan sous le Consulat. — Qu'est-ce que Napoléonville ? — Les Morbihannais en 1870 et dans la guerre de 1914-1918.

Devoirs. — Placez sur la carte tous les lieux cités dans l'étude « Géographie historique ». Faites suivre chaque nom de quelques mots ou d'une date pour rappeler les principaux événements. — Parmi les personnages célèbres que notre département s'honore d'avoir produits, choisissez un écrivain, un artiste, un savant, un homme politique, un marin, un homme de guerre. Dites ce que vous savez sur chacun d'eux et celui que vous préférez.

Géographie locale. — Y a-t-il des monuments mégalithiques dans votre commune ? — Parlez des châteaux-forts ou anciennes demeures seigneuriales qu'on y trouve. — Evénements divers qui ont pu s'y passer, notamment durant la période révolutionnaire. — Rôle joué dans la dernière guerre par les « poilus » de votre commune. — Qu'a-t-on fait pour perpétuer la mémoire des « Morts pour la France » ? — Des hommes célèbres ont-ils vu le jour dans votre localité ? Leur a-t-il été élevé une statue ?

**

LECTURES

Les Mégalithes de Carnac.

Carnac est la merveille mégalithique. Au milieu d'une vaste plaine, peu mouvementée, qu'encadrent, d'un côté la mer, et de l'autre, quelques bois de pins, debout sur un tapis de bruyères mates et d'ajoncs ras, onze rangées de menhirs se dressent sur onze lignes parallèles, longues chacune de plusieurs kilomètres. D'inégale grandeur, elles ont 1 ou 2 mètres, et jusqu'à 6 mètres de hauteur, mais toutes sont d'un seul bloc, brutes, et telles qu'on les tira de la carrière. Elles sont plantées dans le sol la pointe en bas, de sorte qu'elles paraissent portées sur des pivots. Le temps en a renversé un certain nombre; d'autres ont été brisées par les hommes pour construire des maisons ou des clôtures. De plus de 4000 qu'on en compte, dit-on, jadis, il n'en reste debout qu'environ 1200, chiffre encore respectable. L'effet est impressionnant : on dirait une armée de rochers informes, symétriquement alignés sur la lande solitaire, comme pour quelque fantasmagorie revue.

L. GALLOUEDEC,
(La Bretagne), HACHETTE et Co, Editeurs.

**

Les Exploits d'un Chalutier (1) lorientais pendant la Grande Guerre

Le *Grandin*, acheté en Espagne après la déclaration des hostilités, avait échappé de ce fait à la réquisition. C'est ce qui lui permit d'exercer pendant toute la guerre son métier de pêcheur, mais de pêcheur armé et qui se méfia, bien décidé, avec son petit canon de 47, à tenir en respect les pirates. Le 8 avril 1917, à dix heures du matin, il est attaqué par un sous-marin de grande taille. Quarante obus sont échangés. Le sous-marin disparaît sous l'eau pour réparer un quart d'heure plus tard et, au bout d'une vingtaine de coups, disparaît définitivement, cette fois, touché sans doute en bonne place. Le 9 août, le même *Grandin* sauve les trente-sept hommes du vapeur portugais *Berlinga*, torpillé. Le 26 août, par une mer démontée et une violente bourrasque, il parvient, au prix d'efforts inouïs, à sauver treize rescapés sur 60 du grand cuirassier *Volodia*. Le 25 octobre, appelé à l'aide par le cargo américain *Raven*, qui n'est pas armé, il accourt et ne le quitte qu'après l'avoir conduit à Lorient. Le 29 novembre, il ramène à Lorient encore 21 naufragés du vapeur français *Jeanne Couséil* et trois du voilier *Notre-Dame de Rostrenen*. Enfin, le 8 janvier 1918, par un froid terrible, il recueille 24 hommes du vapeur *Voltaire II*, dont deux périssent de fatigue pendant la traversée jusqu'au port. Au total, 93 vies humaines sauvées en neuf mois, voilà, n'est-il pas vrai ? un beau tableau de pêche.

AUGUSTE DUPLOYÉ,

(Pêcheurs Bretons), E. DE BOCCARD, Editeur.

**

Le Testament du Petit Poilu

Lettre envoyée par le Petit Poilu du Faouët à son instituteur :

AUX ARMÉES, le 5 Mars 1917.

Monsieur Mahébéze,

Mes parents m'ont écrit que vous leur aviez demandé ma citation, en ce moment-là je ne l'avais pas entre les mains, et c'est hier seulement que j'ai pu la leur adresser. Si vous la voulez, vous n'avez qu'à la leur demander.

J'ignore ce que vous voulez en faire; peut-être est-ce pour la lire aux petits écoliers; je serais trop heureux d'être cité en exemple.

Sur ces bancs sur lesquels j'ai usé pas mal de fonds de culottes, j'ai appris la chose principale à observer dans cette vie : le Devoir.

C'est là que j'ai appris que la Patrie représentait non seulement la terre où je suis né, mais qu'elle représentait encore les traditions et l'honneur d'une race, à faire respecter.

Je ne me suis pas engagé pour faire parler de moi, pour qu'on dise celui-là est un brave; je préfère rester inconnu et je ne cherche que ma satisfaction personnelle du devoir accompli.

Dans cette guerre il ne faut pas dire : ce n'est pas un serviteur de plus qui sauvera la France; certainement non, mais il contribuera à la sau-

(1) Chalutier à vapeur.

ver. La France a besoin de tous ses enfants ; tous doivent être prêts à se sacrifier pour elle.

Je préférerais, moi aussi, être assis au coin d'un bon feu, plutôt que de prendre la garde de nuit au fond d'une tranchée avec de la boue jusqu'aux genoux, plutôt que d'aller à l'attaque offrir ma poitrine aux obus et aux balles ennemies.

Mais faut-il penser à cela lorsqu'une formidable armée menace de ravager et d'anéantir notre pays ?

Je ne pourrais pas vivre sous le joug d'ennemis qui, à chaque instant, tenteraient de me faire sentir leur supériorité : c'est pourquoi je suis soldat.

Eh bien, ce sentiment de l'Honneur, c'est à l'école que je l'ai appris et c'est vous, M. Mahé-béze, un de ceux qui me l'ont enseigné.

Je souhaite que tous les petits écoliers du Faouët comprennent les leçons que vous leur donnez de la même manière que je les ai comprises.

La vie en elle-même n'est rien si elle n'est bien remplie.

Nous sommes en ce moment au repos et nous faisons de l'entraînement en vue de l'offensive prochaine qui, espérons-le, réussira mieux que les précédentes.

Je me permets de vous serrer cordialement la main.

JEAN-GORENTIN CARRE,

Adjudant au 41^e, 10^e C^e, secteur 163.

(Emile GILLES, *Le Petit Poilu*, du Faouët, Imprimerie Charles ANGER, Pontivy).

Le Docteur Guépin

Guépin était bon médecin ; il ne tarda pas à devenir un oculiste de premier ordre. Et bientôt sa charité fut proverbiale. « Les riches le recherchaient, dit Jules Simon, à cause de son talent, et les pauvres à cause de sa bonté. Il ne se contentait pas de les soigner gratuitement ; il fournissait lui-même les médicaments, et avec tant de bonhomie et de simplicité qu'on acceptait ses services comme ceux d'un frère. Il lui était naturel de donner sa science, son argent et son cœur ». Aussi chaque matin son cabinet était assiégé par une foule de malades, venus de tous les coins de la Bretagne. Renan disait à une vieille femme, la veille de l'inauguration du monument de Pontivy : « Je vais à la fête de Guépin. Savez-vous qui c'est ? » — « Oui, répondit-elle. C'est un médecin qui faisait du bien aux pauvres gens ». Quel pieux et touchant hommage !

EMILE GILLES.

(L'Histoire locale à l'École : Le Morbihan).

**

Résumé — La région correspondant à notre département fut jadis habitée par des Celtes, soumis aux Romains en 56 avant Jésus-Christ, puis plus tard par des Bretons qui vinrent de Grande-Bretagne du 5^e au 7^e siècles. Les invasions normandes, la guerre de succession de Bretagne au 14^e siècle couvrirent notre pays de ruines. La réunion du duché de Bretagne à la France, par les mariages d'Anne de Bretagne et de sa fille Claude de France, fut sanctionnée, moyennant certaines conditions, par les Etats de Bretagne réunis à Vannes en 1532. La Ligue, à la fin du 16^e siècle, amena des troubles dans notre département. La révolte du papier timbré sous Louis XIV et la conspiration de Pontalcat au début du 18^e siècle sont des épisodes intéressants de notre histoire régionale. — En 1790, la Bretagne, réunie sans condition à la France depuis le 4 août 1789, fut divisée en 5 départements. Le Morbihan, dont la Chouannerie ensanglanta le sol, fut partagé en 9 districts. En 1800, les districts furent remplacés par les arrondissements actuels. — Au 19^e siècle, l'histoire du Morbihan se confond avec celle de la France. Les Morbihannais ont toujours su se dévouer pour leur grande patrie. Ils l'ont montré particulièrement en 1870 et durant les années tragiques 1914-1918.

Notre département a donné naissance à beaucoup de personnages remarquables parmi lesquels : les écrivains Lesage, Brizeux et Jules Simon ; le compositeur Victor Massé ; les savants Cambry et le docteur Guépin ; l'enseigne de vaisseau Bisson ; le comte de France, Arthur de Richemont ; le chef de chouans, Georges Cadoudal.



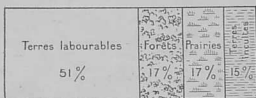
Paris, Imp. Gallias-Morroy et C^{ie}

V - LA VIE ÉCONOMIQUE

Agriculture

1. **Le Morbihan agricole.** — Le développement agricole de notre département a été lent. Le sol, généralement siliceux et maigre, doit être amendé par la chaux (engrais marins) et l'acide phosphorique.

2. **Etat de la propriété.** — Le Morbihan comprend trois régions : le littoral et les îles, le pays gallo, la région bretonne. 350.000 personnes environ y vivent des travaux de la terre.



France



Morbihan

On peut constater, d'une part, que dans notre Département la superficie moyenne des terres cultivées est inférieure à la superficie moyenne des terres cultivées dans l'ensemble de la France; que les forêts n'y couvrent qu'une étendue minime. D'autre part, on voit que les prairies occupent dans le Morbihan une surface un peu plus grande qu'en France. Quant à l'étendue des Terrains incultes, elle y atteint presque le double de ce qu'elle est dans la France.

La moyenne propriété domine. On compte 45.600 hectares en exploitations de moins de 1 hectare; 461.000 ha, de 1 à 10; 286.000 ha, de 10 à 40 et 187.000 de plus de 40 hectares.

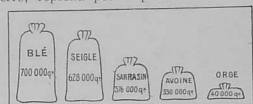
Les modes d'exploitation sont, par ordre d'importance : le *fermage*, le *faire-valoir direct* et le *métayage*, qui tend à se répandre.

Le morcellement du sol est extrêmement prononcé sur le littoral. Cette excessive division,

aggravée par l'existence de talus bornant chaque parcelle, est un obstacle à l'emploi des machines agricoles perfectionnées qui permettraient d'obtenir un meilleur rendement et de suppléer à la pénurie de main-d'œuvre.

3. **Répartition des Cultures.** — Sur les 709.200 hectares du département, on a :
 Terres labourables..... 300.000 ha.
 Prés, herbages, pacages..... 134.000 —
 Cultures diverses et maraîchères 11.000 —
 Bois et forêts..... 45.000 —
 Landes et terres incultes..... 143.000 —

4. **Cultures Alimentaires.** — Les trois régions agricoles sont à culture mixte : céréales, prairies, élevage. Sur le littoral sont confinées les cultures spéciales : cultures maraîchères, vigne. La production, fort déprimée par la guerre, reprend peu à peu.



CÉRÉALES CULTIVÉES DANS LE MORBIHAN

Les **céréales** donnent en moyenne chaque année : le *blé*, 700.000 quintaux; le *seigle*, 628.000 quintaux; le *sarrasin*, 376.000 quintaux; l'*avoine* 330.000 quintaux; l'*orge*, 40.000 quintaux. Une partie de ces céréales (seigle et sarrasin) est exportée dans les départements à production insuffisante.

Les **plantes fourragères** prennent de l'extension. Il le faut pour assurer l'alimentation d'un bétail en progrès constant. Les *fourrages annuels* (vesces, pois, millet, etc...) occupent 16.000 hectares; les *choux fourragers* 15.000; les *trèfles*, seulement 10.000; les *rutabagas* et *navets* plus de 8.000; les *betteraves* 7.400 et l'*ajonc* 1900.

Les **cultures maraîchères** (*carottes, asperges, artichauts, fraises, choux-fleurs, oignons, tomates*) ne couvrent que 6.500 ha, malgré les conditions extrêmement favorables de climat et de sol. Ces productions devraient assurer la fortune de la côte, mais la culture y est faite par les femmes des marins qui se soucient peu de l'intensifier.

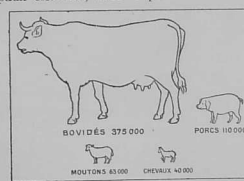
La culture de la **pomme de terre** est appelée à un grand avenir en raison de la qualité des produits.

Le **châtaignier** occupait autrefois dans le pays gallo de vastes étendues. Il disparaît sous les attaques de la maladie de « l'encre », (1) sans que des efforts suffisants soient faits pour reconstituer les plantations.

Le **pommier à cidre** abonde. Il fournit une moyenne annuelle de plus de 2 millions de quintaux de fruits qui sont transformés sur place en un cidre apprécié. *Plœmel, Malvestroit, Pontivy, Languidic* sont des crûs réputés.

Il y a des **vignobles** dans la *presqu'île de Rhuys*, mais ils ne produisent qu'un vin de qualité médiocre, en grande partie converti en eau-de-vie.

5. **Elevage.** — L'élevage est assez bien développé. Le cheval et le bœuf en sont les principaux éléments, avec le porc.



L'ÉLEVAGE DANS LE MORBIHAN

L'élevage des **chevaux**, dont le chiffre est d'environ 40.000, se fait dans la région de *Gourin*, à *Belle-Ile*. Etant donné les qualités de calme, d'endurance, de rusticité du cheval breton — qualités que la guerre a confirmées de manière éclatante — le chiffre de 40.000 apparaît comme bien faible et plaide peu en faveur du cultivateur morbihannais. Cependant les encouragements ne manquent pas (*Haras d'Hennebont*).

(1) La maladie de « l'encre » se manifeste par le noircissement du sol autour des pieds contaminés.

L'exploitation des **bovidés** (375.000) est plus en honneur, encore que très en retard dans l'ensemble du département. La petite race bretonne *pie-noire*, peu exigeante et excellente pour la production du lait et du beurre, domine et peuple les étables des cantons Sud et Sud-Ouest. A l'Est et au Sud-Est, elle s'efface devant une population mélangée où se rencontrent les sauges nantais, normand, durham. Dans les régions à sol plus fertile du Nord (Cléguère, Pontivy, Rohan), la race locale s'imprègne rapidement de Durham pour constituer la race armoricaine encore mal fixée, mais qui prend rapidement de l'homogénéité. — 40.000 bœufs de travail complètent les attelages.

On compte 110.000 **porcs** dans le Morbihan. On cherche à en accroître la qualité par des infusions de sang croissant et anglais.



VACHE PIE-NOIRE

La Vache pie-noire présente les caractères suivants : tête légère, cornes fines, corps ample, mamelles très développées, pelage pie-noir par grandes taches blanches et grandes taches noires, poids moyen, 500 kilos. La pie-noire morbihannaise est la meilleure par excellence; elle donne souvent 1 kilogramme de beurre avec 18 ou 20 litres de lait.

Le **mouton breton**, roux, parfois noir, se rencontre sur le littoral et dans la montagne. Il est de faible rendement.

L'apiculture est assez développée dans notre département, où il existe près de 30.000 ruches. L'exploitation des **abeilles** est faite d'après des méthodes assez rudimentaires et les rendements en *miel* et *cire* pourraient être notablement accrus.

6. **Forêts.** — Les forêts sont assez nombreuses, mais peu étendues; le chêne et le châtaignier y dominent. Les plus importantes sont celles de *Lannité* (3800 hectares), de *Quénécan* (2500 ha), de *Molac* (800 ha), de *Iran gully* (740 ha), de *Camors* (646 ha), de *Pont-callec* (480 ha), de *Combeaux* (450 ha). La forêt de Camors appartient à l'Etat. Une grande partie du Morbihan est encore couverte de landes et de terres incultes qu'on pourrait convertir en forêts de bon rapport. En tout cas, il est urgent d'arrêter le déboisement irréversible auquel on se livre, surtout depuis la guerre.

7. **Associations — Enseignement.** — Bien que l'agriculteur morbihannais soit très particulariste, le nombre des associations mutualistes est assez élevé. Une *Société départementale d'agriculture*, 4 *Sociétés d'arrondissement*, 36 *Comices*, près de 150 *Syndicats*

groupés en une *Union* assurent la défense des intérêts des agriculteurs et contribuent aux progrès de l'agriculture. — 80 *Caisse locales* ou *rurales de Crédit* avec *Caisse régionale* facilitent les opérations agricoles. — Près de 30 *Syndicats d'élevage* s'efforcent d'améliorer le bétail tandis que 45 *Sociétés mutuelles d'assurances* garantissent les risques « incendie ou mortalité du bétail ».

Tous les efforts de ces groupements sont coordonnés par l'*Office Agricole Départemental*, dont le but est l'intensification de la production agricole.

Il existe une *école d'agriculture libre à Ploërmel*. La *Trappe de Thymadeuc*, non loin de Rohan, produit beaucoup de bien dans son voisinage.

8° *Pêcheries*. — La *pêche fluviale* (anguilles, gardons, brèmes, brochets, saumons) est pratiquée dans tout le département. Quant à la *mer*, elle est le principal « *champ de culture* » des habitants de la côte.

Pêche maritime. — Groix est le grand port d'armement pour le *thon*, 277 bateaux, en août 1914, représentaient à eux seuls près des trois quarts de la flottille thonière. — La *sardine* abonde dans les parages de Belle-Ile. — La *pêche du homard* est aussi très productive. — Les parcs d'*huîtres* se répandent de plus en plus : Auray, Craeh, La Trinité-sur-Mer.

Lorient port de pêche. — Lorient commande la région maritime — particulièrement poissonneuse — qui s'étend du golfe de Gascogne à la



PÊCHEURS A QUAI.

côte Sud d'Irlande. La rade de Lorient (longue de 1500 mètres, large de 500, et profonde de 5 à 9 mètres aux plus basses mers) offre un abri excellent surtout par les gros temps d'hiver. Des travaux considérables sont entrepris pour organiser de la façon la plus moderne le nouveau port de pêche situé dans l'*anse de*

Kéroman, sur la côte Ouest de la rade, en aval de Lorient, à 1500 mètres seulement du port de commerce et des quais. — En 1903, le poids du poisson entré dans le port de Lorient était de 1.200.000 kilos. En 1913, il dépassait 10.000.000 kilos. En 1921, il s'est élevé à 16.751.000 kilos. — Lorient deviendra, on peut donc l'espérer, le plus grand centre de pêche de l'Atlantique et probablement le port de pêche le plus prospère de la France.

Interrogations de contrôle. — 1. Le sol du Morbihan est-il fertile ? — 2. État de la propriété. Quels sont les obstacles à l'emploi des machines agricoles ? — 3. Répartition des cultures. — 4. Les principales cultures alimentaires. — 5. Que savez-vous de l'élevage dans le Morbihan ? — 6. Citez les principales forêts. — 7. Parlez de l'utilité des associations. — 8. Les produits de la pêche. Lorient port de pêche.

Devoir. — Faire la carte agricole du Morbihan.

Géographie locale. — Quel est l'état des cultures dans votre commune ? (voir à la Mairie l'état des cultures). — Parlez de l'élevage du bétail. — Le déboisement dans votre localité. — Y-a-t-il un Syndicat agricole ? une mutuelle ? une coopérative ? leur objet ? leur fonctionnement ? leurs bienfaits ? — Pratique-t-on la pêche dans votre commune ? En eau douce ? en mer ?

LECTURES

Le morcellement du sol sur la côte

La différence est frappante entre l'intérieur où, encore aujourd'hui, des milliers d'hectares restent en friche et la région littorale où les terres sont exploitées à outrance, comme en témoigne leur morcellement excessif, surtout dans les îles et les presqu'îles : là, chacun veut posséder une propriété, qu'il se un lopin de terre, et on arrive à voir 7 ou 8 hectares partagés en 40 parcelles, dont quelques-unes atteignent 2 ares et même moins; toutes ces terres du littoral et des îles ont l'air de gigantesques damiers séparés en d'innombrables petites cases par les muretins qui limitent les champs. Partout les petits propriétaires ne possédant pas plus de 5 hectares sont de beaucoup les plus nombreux.

Mlle A. CHOVEAUX.

(*Influence des engrais marins sur les rives du golfe du Morbihan*, Annales de Géographie, 1920).

Les Thoniers

Rien de gai, rien de pittoresque, par les beaux mois d'été, comme le spectacle des bateaux de thon dans les ports de la Bretagne du sud.

Sur un fond lumineux ou sombre d'eau, de murailles et d'arbres, ils sont là, thoniers de Groix, d'Auray, de partout, coques claires contrastant avec les coques noires des sardinières, voiles brunes, roses, jaunes, blanches ; voiles ripées surtout (car les voiles neuves, plus solides, sont tenues en réserve pour les pêches d'hiver), bigarrure qu'on serait tenté de trouver excessive, si l'air et la lumière ne se chargeaient d'établir de délicates harmonies entre l'outre-mer et le citron, le rose-saumon et le rouge-brûlé, et de faire admettre par surcroît le tricolore.

Et que de scènes se renouvelant à souhait ! Que de mouillages, d'accostages et d'appareillages palpitants en ces espaces réduits où les manœuvres sont malaisées, où les voiles, les mâts, les cordages et les costumes s'embrouillent et se débrouillent ennuieusement !

Ce sont encore toutes sortes d'allées et venues, des acheteurs qu'une barque mène d'un thonier à l'autre pour la visite qui précède les enchères, l'entrecroisement des canots chargés de poissons, couleuvre de zinc, les files d'artisans qui se les passent de main en main sur les escaliers de pierre des jetées, le fracas des canions sur un pavé raboteux, et, sur tout cela, un grand air marin, des senteurs de vase, de cuisson, de saumure et d'algues.

AGUSTE DIPOUY (Pêcheurs Bretons).

Résumé. — Le sol du Morbihan est peu fertile. On y cultive le blé, le seigle, le sarrasin et l'avoine. Les cultures maraîchères ne sont pas assez développées. Les pommes de terre sont de bonne qualité. Le châtaignier disparaît. Le pommier à cidre abonde. La culture de la vigne est répandue dans la presqu'île de Rhuis. Les prairies naturelles et les landes nourrissent des chevaux, la fameuse vache pie-noire, des bœufs, des moutons. La production du miel est assez importante. — Les plus grandes forêts sont celles de Lanouée, de Québec, de Molac. — La pêche du thon, de la sardine, des homards fait vivre la plupart des populations qui avoisinent l'Océan.

Industrie

1° *Etat général.* — L'industrie ne joue en Morbihan qu'un rôle secondaire : elle manque de ses éléments essentiels de prospérité. Les combustibles minéraux font défaut : la production de la houille, de l'antracite et du lignite est nulle ; la tourbe n'est pas exploitée. Quant à la force hydraulique, on l'utilise trop peu.

2° *Industries extractives.* — Seules, parmi ces industries, les carrières ont quelque activité, fournissant de l'*ardoise* à Ploërmel, Rochefort-en-Terre, Gourin ; du *kaolin* à la Chapelle-Is-Bruyères (commune de Guégon) ; du *granit* à Pontivy, Baud. — Il y a des *marais salants* à Sarzeau, Carnac. — Le *fer* est extrait aux environs de Gourin.



CARNAC. — LES MARAIS SALANTS.

Les jours de grande marée, on fait entrer l'eau de mer dans ces marais, où elle s'évapore bientôt, laissant se déposer le sel dont elle était chargée.

3° *Industries métallurgiques.* — La métallurgie est représentée par les ateliers de l'*arsenal de Lorient*, les *forges de Lanouée*, de *Lanouée*, d'*Hennebont*.

On appelle *Forges d'Hennebont* les forges de *Kerjlaw* et *Lochrist*, situées à 3 kilomètres au N.-E. d'Hennebont, en Imziazac. L'usine de *Kerjlaw* a été fondée en 1860 ; la seconde, en 1880. Leur origine s'explique par la présence de la force hydraulique qu'y fournissent gratuitement en ce point, et non loin de la mer, les chutes d'écluse du Blavet canalisé. Les Forges ont la spécialité des fabrications de tôles minces et de fer-blanc. Les fer-blancs sont avant tout destinés aux usines de conserves si nombreuses sur la côte bretonne. Les ouvriers, au nombre de 2200 environ, sont recrutés parmi les paysans des communes voisines (Languidic, Pluvigner). L'administration des Forges a fait construire un petit village de maisons ouvrières, coquettement campé auprès du Blavet.

4° *Industries alimentaires.* — Les usines de transformation qui dérivent des pêcheries (*conserves de thons*, de *sardines*) se pressent sur la côte en rangs serrés : à Lorient, Pont-Louis, Etel, Quiberon, Saurzon, Le Palais. — Lorient, Auray ont des *fabriques de conserves de légumes*. Les *minoteries* sont assez nombreuses : à Pontivy, Malestroit, La Gacilly,

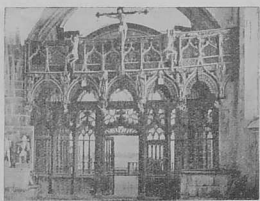
Vannes et Lorient. — On trouve des *brasseries* à Josselin, Pontivy, Lorient et Vannes; — des *cidreries* et des *distilleries* à Lorient, Hennebont et Pontivy.

5°. **Industries textiles.** — Il faut signaler l'existence d'un grand nombre de *tissages de coton* et de *petites fabriques de toile de chanvre* (Pont-Scorff, Malesdroit), de *draps* (Vannes, Malesdroit, Questembert).

6°. **Industries diverses.** — Des *tanneries* fonctionnent à Guéméné, Pontivy, Locminé, La Trinité-Porthoët, Questembert, Vannes, Auray et Hennebont; — des *imprimeries* à Vannes, Lorient, Pontivy et Ploërmel; — des *papeteries* à Priziac, Pontivy, Saint-Rivalain (commune de Melrand), Josselin. — Il y a des *chantiers de constructions navales* à Lorient, Auray, Le Palais; — des *fabriques de produits chimiques* à Vannes, Quiberon, Pontivy. — Le *meuble breton* se fait à Lorient, Auray, Pontivy.

7°. **Industrie hôtelière.** — Les *plages* de Quiberon, Port-Navalo, Carnac-Plage, Le Palais, — pour ne citer que les plus importantes — attirent chaque année beaucoup de touristes.

Le Faouët, dans une des régions les plus



LE FAOÛET. — LE JUBÉ DE SAINT-FLACRE
Ce magnifique jubé en bois sculpté est l'un des chefs-d'œuvre de l'art le plus remarquable du XV^e siècle en Bretagne. Les jambages de la porte sont ornés de statuettes représentant saint Elie et saint Yves dans divers actes de sa vie. Au sommet est une galerie, portée par cinq voûtes d'ogives à pénétrants terminés par des anges renversés.

Résumé — Le Morbihan a peu d'industries. — Quelques carrières d'ardoises, de kaolin et de granit sont en activité. Il y a des marais salants le long de la côte. — On trouve dans le Morbihan des établissements métallurgiques, notamment les ateliers de l'arsenal de Lorient et les Forges d'Hennebont. — On trouve aussi des usines de conserves, minoteries, brasseries, cidreries; — des tissages de coton; — des tanneries, imprimeries, papeteries, chantiers de constructions navales, fabriques de produits chimiques. On fait le meuble breton dans plusieurs localités. — Les bords de mer sur le littoral et dans l'intérieur quelques sites pittoresques attirent de nombreux touristes, à l'avantage des hôtels.

pittoresques de la Bretagne intérieure, est fréquentée par de nombreux artistes.

Toutefois, le Morbihan, aux aspects variés, et dont les monuments intéressent tant l'architecte que l'historien, ne jouit pas de toute la célébrité qu'il mérite.

Interrogations de contrôle. — 1. Pourquoi l'industrie n'occupe-t-elle qu'une place secondaire dans le Morbihan? — 2. Indiquez les principaux centres de l'industrie extractive. — 3. Dites ce que vous savez sur les Forges d'Hennebont. — 4. Où existe-t-il des fabriques de conserves? des minoteries? des brasseries? — 5. Y-a-t-il des industries textiles dans le Morbihan? — 6. Parlez des industries diverses. — 7. Qu'est-ce qui attire les étrangers dans le département? Notre pays est-il assez visité?

Devoir. — Faire la carte industrielle du Morbihan.

Géographie locale. — Y-a-t-il des carrières dans votre commune? Dites où elles sont et ce qu'on en tire. — Y-a-t-il des industries alimentaires? — Vient-il souvent des touristes chez vous? Que viennent-ils visiter? Comment doit-on se conduire avec les touristes?

LECTURES

Au Pays du Faouët

Le Faouët?... Charmante petite ville. C'est le pays des chapelles pittoresquement assises, des jubés découpés comme de fines dentelles, des sites sévères et sauvages, des calmes solitudes, des rivières torrentueuses, des légendes naïves, des costumes archaïques, des mœurs patriarcales et hospitalières et aussi des us séculaires: ainsi, comme au temps de Louis XII, le sonneur des trépassés, aux carrefours des rues, continue à inviter les habitants à prier « pour le repos de l'âme » de celui de leurs concitoyens qui vient de rendre le dernier soupir.

C'est le pays où les « lutes » chantées par Bretons sont toujours en honneur, où les « pardons » attirent, comme aux siècles passés, dans les places dévotement en renom, des foules parées des costumes les plus pittoresques du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, toute la vieille Bretagne bretonnante.

Emile GILLES, (Le Petit Poilu du Faouët).

Commerce

1. **Circulation intérieure.** — A l'intérieur du département, les transactions, favorisées par des foires, sont assurées par trois séries d'organes: les routes, les voies navigables, les voies ferrées.

Routes. — On compte dans le Morbihan 583 kilomètres de routes nationales, 1417 kilomètres de chemins de grande communication, 2700 kilomètres de chemins d'intérêt commun, soit une moyenne de 89 kilomètres de routes par 100 kilomètres carrés (France 125 kilomètres par 100 kilomètres carrés). — Il existe des services d'autobus subventionnés par le département.

Voies Navigables. — Le Morbihan possède 227 kilomètres environ de canaux et de rivières navigables ou canalisés.

Le Canal de Nantes à Brest entre dans le département à l'écluse de la Maclais, très près de l'embouchure de l'Aff. Il suit d'abord la rive droite de l'Oust, puis entre dans cette rivière et la remonte jusqu'à Gueltras par Saint-Martin, Saint-Congar, Saint-Laurent-la-Rivière, Malesdroit, Josselin, Rohan. Il vient rejoindre à Pontivy le cours du Blavet qu'il suit jusqu'à Gouarec (Côtes-du-Nord). Il sort du département par la commune de Saint-Aignan, après avoir servi sur une certaine partie de son cours de limite commune au Morbihan et aux Côtes-du-Nord. Le bief de partage entre l'Oust et le Blavet, établi à Hivern, est alimenté par le réservoir de Bosméléac (C.-du-N.). La rigole dite d'Hivern qui amène les eaux de ce réservoir a un développement de 62 kilomètres 840. La longueur du canal est de 133 kilomètres, de Maclais aux Salles, lieu d'entrée du Blavet par ses deux rives dans les Côtes-du-Nord. On compte 89 écluses de Maclais à Pontivy et 7 de Pontivy à la sortie du département. Commencé au temps des guerres du Premier Empire, dans un but stratégique, le Canal de Nantes à Brest — (tirant d'eau, 1 m. 62) — est utilisé aujourd'hui pour le transport des matières lourdes ou encombrantes: pierres, sable, houille, bois.

Commencé à la même époque et dans le même but que le précédent, le Canal du Blavet met en communication Pontivy avec Hennebont,

en traversant les communes de Saint-Thuriau, Bieuzy, Baud, Quistinic et Inzinzac. Son parcours est de 60 kilomètres. La pente est rachetée par 28 écluses. Son manque de profondeur est, comme pour le Canal de Nantes à Brest, l'unique cause du peu d'importance de son trafic. Cependant la partie inférieure du Canal du Blavet a vu son mouvement s'accroître d'une manière soudaine depuis l'établissement des Forges d'Hennebont.



PONTIVY. — POINT DE JONCTION DES CANAUX DE NANTES À BREST ET DU BLAVET
On remonte le Canal de Nantes à Brest, sur un pont, le long de la rive droite, à côté du Champ de Foire et non loin du vieux Château.

Voies ferrées. — Les chemins de fer sillonnant le Morbihan présentent ensemble une longueur de 850 kilomètres.

Les principales lignes à voie normale sont: la ligne de Nantes à Brest qui dessert notamment Questembert, Vannes, Auray, Landévant, Hennebont et Lorient; elle a dans le département une longueur de 220 kilomètres; — la ligne de Questembert à Ploërmel (34 kilomètres) par Malesdroit; — la ligne de Ploërmel à La Brohinière (Ille-et-Vilaine) par Mauron (22 kilomètres 1 dans le Morbihan); — la ligne de Ploërmel à Châteaubriant (Loire-Inférieure) par Guer (longueur dans le département: 26 kilomètres); — la ligne d'Auray à Quiberon (28 kilomètres) par Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre; — la ligne d'Auray à Saint-Brieuc qui passe à Pluvigner, Baud, Pontivy (55 kilomètres); au-delà de Saint-Gerand, elle entre dans les Côtes-du-Nord (Parcours total dans le Morbihan: 72 kilomètres 7).

La Compagnie de l'Etat exploite seulement les lignes Ploërmel-La Brohinière, Ploërmel-Châteaubriant, Pontivy-Saint-Brieuc. Le reste fait partie du réseau d'Orléans.

— Les lignes à voie normale sont complétées par plusieurs chemins de fer d'intérêt local à **voie étroite** (Chemins de fer du Morbihan), d'une longueur totale de 410 kilomètres. Ils relient **Plouay à Ploërmel**, par Locminé et Josselin; — **La Roche-Bernard à Locminé**, par Vannes; — **Lorient à Plouay**, par Pont-Scorff; — **Pontivy à Moulin-Gilet**, par Naizin; — **Meslan à Pontivy**, par Guémené et Cléguère; — **Plouay à Gourin**, par Meslan, Le Faouët; — **Sarzeur à Port-Navalo**, par Sarzeau; — **Ploërmel à La Trinité-Porhoët**, par Mohon; — **Baud-Echange à Port-Louis**, par Hennebont.

La ligne de **La Trinité-sur-Mer à Etel**, par Plouharnel, appartient au département qui l'exploite en dehors du réseau concédé à la Compagnie des Chemins de fer du Morbihan.

La ligne de **Carhaix à Rosporden**, exploitée par la Compagnie des Chemins de fer économiques, dessert dans le Morbihan les gares de Gourin et Guiscriff.

Postes et Télégraphes. — Les Postes et Télégraphes sont les auxiliaires indispensables du commerce. Dans le Morbihan, 184 bureaux, dont 11 sémaphoriques et 2 militaires, sont ouverts au service télégraphique. 91 d'entre eux sont munis d'appareils télégraphiques; les autres transmettent leurs télégrammes par téléphone. — Belle-Ile est reliée au continent par 3 câbles (2 télégraphiques, 1 téléphonique) et Groix par 2 câbles (1 télégraphique et 1 téléphonique). Les îles de Honat et d'Hédic sont reliées à Belle-Ile par des câbles télégraphiques. L'île d'Arz et l'île-aux-Moines (dans le golfe) sont reliées par un câble au réseau téléphonique.

2°. Commerce extérieur. — Le Commerce

extérieur se fait par les frontières terrestres au moyen des routes, des canaux et des chemins de fer et par voie de mer.

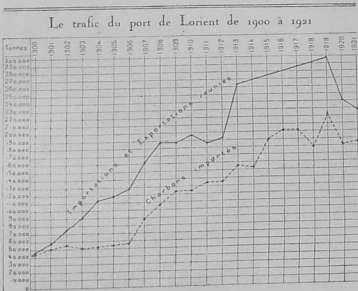
Ports de Commerce. — Les ports de commerce du Morbihan sont : **Lorient, Hennebont, Auray, Port-Louis, Port-Baliguen, Port-Maria, Le Palais.**



LORIENT — PORT DE COMMERCE.

— Le développement des usines à sardines et à légumes sur la côte sud de la Bretagne, l'abondance relative du fret lourd de sortie représenté par les poteaux de mine à destination du pays de Gallés, le voisinage du groupe industriel d'Hennebont donnent à **Lorient** quelques bases solides pour le trafic de son port de commerce. — Son bassin à flot, long de 350 mètres et large de 70, n'est ouvert qu'aux navires de 5 mètres de tirant d'eau en grande marée. Pour permettre aux navires de grand tirant d'eau d'entrer, à toute heure de marée, dans le port de commerce de Lorient, l'Etat a fait construire, avec le concours de la Chambre de Commerce de Lorient, de la Ville de Lorient et de la Marine, un quai en eau profonde à **Kergroise**. Ce quai a été pourvu, sur l'initiative de la Chambre de Commerce de Lorient, de voies ferrées le raccordant à la Compagnie d'Orléans, et de tout l'outillage moderne permettant, en toute sécurité, le chargement et le déchargement rapide des navires. — En 1900, le tonnage annuel des marchandises embarquées ou débarquées dans le port de commerce de Lorient atteignait 47.904 tonnes. En 1924, il s'est élevé à 228.752 tonnes, sur lesquelles les charbons importés comptent pour près de 190.000 tonnes.

— **Hennebont** et **Auray** sont d'une activité relative, le premier à cause des Forges, le second à cause de l'approvisionnement de Belle-Ile qui se



fait plutôt par Auray que par la presqu'île de Quiberon. — Le développement de **Port-Louis** est géré par le voisinage immédiat de Lorient. — **Port-Baliguen** et **Port-Maria**, à Quiberon, **Le Palais**, chef-lieu de Belle-Ile, se développent en même temps que l'industrie sardinière. Tous ces ports — sauf Hennebont qui fait du commerce avec l'Angleterre — n'ont à peu près aucune relation avec l'étranger.



QUIBERON. — PORT-MARIA.

Phares. — Des phares guident les marins dans les passages difficiles ou à l'entrée des ports. Le plus important est le **Grand Phare** ou phare électrique de **Belle-Ile**. Construit sur le plateau voisin de la petite anse de Goulfar, au S.O. de l'île, il s'élève à 46 mètres au-dessus du sol. Il est visible à 32 milles en mer, soit à 59 kilomètres, dans un état moyen de l'atmosphère; à 15 milles, soit à 27 kilomètres, en temps brumeux.

Importations. — Le Morbihan importe de la houille, des denrées coloniales, des articles d'épicerie, du sucre, des eaux-de-vie, du vin, des liqueurs, de la résine, du goudron, des articles de mode, de librairie, d'ameublement.

Exportations. — Il exporte du poisson et des conserves, des céréales, des farines, des bestiaux, des grains, des châtaignes, des cuirs, des cordages, des toiles, du beurre, des huîtres, des poteaux de mines, des ardoises.

Interrogations de contrôle. — 1. Quelles sont les voies de communication utilisées par le commerce intérieur ? — Montrez une route nationale qui traverse le Morbihan du Nord au Sud. Quelles villes met-elle en communication ? — Par quelles rivières et par quels canaux faut-il passer pour aller de Lorient à La Roche-Bernard ? — Quelle est la principale ligne de chemin de fer à

voie normale du Morbihan ? A quelle commune appartient-elle ? Quelles sont les lignes à voie normale qui aboutissent à Ploërmel ? Les lignes à voie étroite sont-elles nombreuses dans le département ? Nommez-les. — Que savez-vous sur les Postes et Télégraphes dans le Morbihan ? — 2. Comment se fait le commerce extérieur ? — Parlez du port de Lorient. Quels sont les autres ports de commerce ? caractérez de leur activité. — Quel est le phare le plus important ? — Produits importés et produits exportés.

Devoir. — Tracez les lignes de chemins de fer et les canaux. Indiquez les localités desservies.

Géographie locale. — Enumérez les routes qui conduisent de votre commune aux communes voisines, à votre chef-lieu de canton, à votre chef-lieu d'arrondissement, au chef-lieu du département. — Quelle est la gare de votre commune, ou la gare la plus proche ? Sur quelle voie ferrée se trouve cette gare ? — Par où passeriez-vous pour vous rendre, en chemin de fer, de la localité que vous habitez à Vannes ? à Lorient ? à Pontivy ? à Malestroit ? — Si votre commune n'a pas de bureau de poste, de quel bureau dépend-elle ? — Si un port se trouve dans votre localité, dites son utilité. — Quels produits importe et exporte votre commune ?

LECTURES

Rôle Social des Routes

Un pays qui n'a pas de routes, et un peuple qui ne veut pas, qui ne sait pas en construire, n'ont pas droit à la vie. La solitude dans la société, volontaire ou non, est toujours un signe d'impissance ou de décadence parce qu'elle égale la mort, dont elle est le présage et l'image. Seuls sont grands et forts les peuples qui vivent en contact perpétuel avec les peuples voisins; l'échange des produits et des idées, le va-et-vient des choses et des gens font la prospérité d'une génération. Un sentier que l'on fraye, une route que l'on construit, apportent plus de bienfaits et procurent plus de joie qu'un monument si beau et si vénérable soit-il; ils conduisent les hommes d'un village vers un autre village, ils reculent d'un bond les bornes de l'horizon familier et, si demain le monument s'écroule, ses pierres seront les premières assises de la route nouvelle qui s'ouvrira vers l'aurore.

JEAN BONNEROT.

(Les Routes de France), Henri LAUBRESS, Edt.

L'avenir de Lorient

Au XIX^e siècle, Lorient, devenu chef-lieu d'un arrondissement maritime, ne doit son importance qu'à son rôle militaire de port de guerre et d'arsenal de constructions et d'armement.

Que lui réserve le XX^e siècle ? A l'heure où la Conférence de Washington décide la limitation des armements, où l'état des Finances de la France nous impose de borner notre effort à une marine défensive, Lorient doit-il croire que son destin est révolu et se résigner à une déchéance irrémédiable ?

Loin de là ! On n'a pas promis à travers notre Cité ; qu'on visite nos quais, nos chantiers, nos usines ; qu'on interroge nos commerçants et nos industriels ; malgré les difficultés et les angoisses de l'heure, partout on sentira monter et sourdre la sève féconde, partout on devinera les promesses riantes d'un avenir prospère et prochain, partout on comprendra que Lorient et les Lorientais ont raison d'avoir confiance dans leurs destinées.

ÉDOUARD LABES.

(Lorient: Son passé, L'Exportateur Français, 1922).

Les Phares

Nos côtes sont dures pour la navigation. Des phares ont été construits aux endroits les plus exposés.

Quand le crépuscule descend sur la mer, ils s'allument tous en même temps. La nuit dissimule les tours qui les portent. On ne voit du phare que son émeraude, le merveilleux rubis ou la goutte de clarté blanche suspendue à son front. Dans l'aube grandissante, les feux s'allument : la tour surgira, pointera comme une daguë au dernier plan de l'horizon.

C'est peu que l'effort humain ait planté sur l'abîme ces robustes chandeliers de granit. Sur la flamme près de s'éteindre un esprit veille : plus qu'un esprit, une conscience.

D'après CH. LE GOFFIC, (Les Phares).

**

Résumé — Les voies de communication sont éminemment favorables au commerce. Le réseau des routes du Morbihan mesure près de 6500 kilomètres. Les voies navigables (canaux et rivières) ont une longueur d'environ 227 kilomètres. Les 850 kilomètres de voies ferrées appartiennent aux réseaux d'Orléans, de l'Etat, des chemins de fer départementaux et des chemins de fer économiques. — Les principaux ports sont : Lorient, Hennebont, Auray, Le Palais. Des phares guident les navires aux abords des côtes. Le Morbihan importe de la houille, du sucre, des eaux-de-vie et du vin, etc... Il exporte des poissons frais et en conserve, des céréales, des huîtres, des poteaux de mine.

*

Canton de Port-Louis.

9 Communes (population, 21.635 habitants). Gâvres, 1147 hab. — Kervignac, 2420 hab. — Looquidic, 3843 hab. — Merlevenez, 1287 hab. — Nostang, 1024 hab. — Plouhinec, 3830 hab. — PORT-LOUIS, 9521 hab. — Riantec, 3611 hab. — Sainte-Hélène, 723 hab.

Canton de Quiberon.

7 Communes (population, 12.130 habitants). Carnac, 3008 hab. — Hedic, 383 hab. — Houat, 287 hab. — Plouharnel, 1547 hab. — QUIBERON, 3.460 hab. — Saint-Pierre, 2067 hab. — Trinité-sur-Mer (La), 1419 hab.

ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

Superficie, 178.560 hectares. — Population, 119.043 habitants. — 7 CANTONS. — 62 COMMUNES.

Canton de Baud

6 Communes (population, 18.611 habitants). BAUD, 5167 hab. — Bieury, 1963 hab. — Guénin, 2015 hab. — Mérand, 3713 hab. — Pluméliau, 4587 hab. — Saint-Barthélémy, 1801 hab.

Canton de Cléguère.

8 Communes (population, 13.198 habitants). CLEGUERE, 2491 hab. — Kergrist, 1134 hab. — Malignac, 1789 hab. — Neulliac, 1975 hab. — Saint-Aignan, 1280 hab. — Sainte-Bricite, 638 hab. — Séglien, 1981 hab. — Sillac, 1209 hab.

Canton du Faouët

6 Communes (population, 19.819 habitants). Bann, 1923 hab. — LE FAOÛET, 3727 hab. — Guiertraff, 5596 hab. — Larrivadinac, 2693 hab. — Meulan, 2515 hab. — Priziac, 2295 hab.

Canton de Gourin

5 Communes (population, 15.953 habitants). GOURIN, 5706 hab. — Langonnet, 4494 hab. — Plouray, 1923 hab. — Rondouillac, 1656 hab. — Saint (La), 2568 hab.

Canton de Guéméné

9 Communes (population, 14.785 habitants). Croisty (Le), 1217 hab. — GUEMENE, 1921 hab. — Langoulan, 1238 hab. — Lignol, 2068 hab. — Locoal, 1340 hab. — Puzosven, 218 hab. — Ploerdut, 3484 hab. — Saint-Caradec-Trégonel, 1699 hab. — Saint-Tugdual, 980 hab.

Canton de Locminé

8 Communes (population, 15.647 habitants). Chapelle-Neuve (La), 1290 hab. — LOCMINÉ, 2290 hab. — Moréac, 3198 hab. — Moustoir-Ac, 1813 hab. — Moustoir-Rennoulet, 370 hab. — Nazair, 2511 hab. — Plumelin, 2221 hab. — Remungol, 1513 hab.

Canton de Pontivy

10 Communes (population, 21.030 habitants). Croixanvec, 339 habitants. — Gueltas, 936 hab. — Guern, 2524 hab. — Kerfourn, 350 hab. — Noyal-Pontivy, 3088 hab. — PONTIVY, 9423 hab. — Saint-Gerand, 669 hab. — Saint-Gonnery, 785 hab. — Saint-Thurian, 1217 hab. — Sourc (La), 930 hab.

ARRONDISSEMENT DE PLOERMEL

Superficie, 162.940 hectares. — Population, 84.942 habitants. — 8 CANTONS. — 66 COMMUNES.

Canton de Guer

6 Communes (Population, 7068 habitants). Augan, 1584 habitants. — Beignon, 657 hab. — GUER, 3839 hab. — Monteneuf, 1169 hab. — Porcuac, 713 hab. — Saint-Malo-de-Beignon, 220 habitants.

Canton de Josselin

11 Communes (population, 13.361 habitants). Croix-Helléan (La), 710 hab. — Cuzquel, 931 hab. — Forges (Les), 287 hab. — Grac-Saint-Laurent (La), 833 hab. — Guégon, 3775 hab. — Guillac, 1394 hab. — Helléan, 149 hab. — JOSSELIN, 2185 hab. — Larcouët, 2538 hab. — Quily, 369 hab. — Saint-Servan, 1318 hab.

Canton de Malestroit

14 Communes (population, 14.591 habitants). Caro, 1510 habitants. — Chapelle (La), 882 hab. — Lizio, 965 hab. — MALESTROIT, 1795 hab. — Missillac, 707 hab. — Monterrain, 346 hab. — Rémilian, 612 hab. — Ros-Saint-André, 715 hab. — Ruffiac, 1715 hab. — Saint-Abraham, 892 hab. — Saint-Guyomard, 855 hab. — Saint-Marcel, 569 hab. — Saint-Nicolas-du-Tertre, 639 hab. — Serru, 2902 habitants.

Canton de Mauron

7 Communes (population, 7861 habitants). Brignac, 526 hab. — Concoret, 964 hab. — MAURON, 3869 hab. — Néant, 1356 hab. — Saint-

Briac-de-Mauron, 715 hab. — Saint-Léry, 201 hab. — Tréhorantec, 230 hab.

Canton de Ploërmel

6 Communes (population, 11.000 hab.). Campénéac, 1649 hab. — Gourhel, 158 hab. — Loyat, 1874 hab. — Montetrot, 181 hab. — PLOERMEL, 5237 hab. — Taupont, 1806 hab.

Canton de Rohan

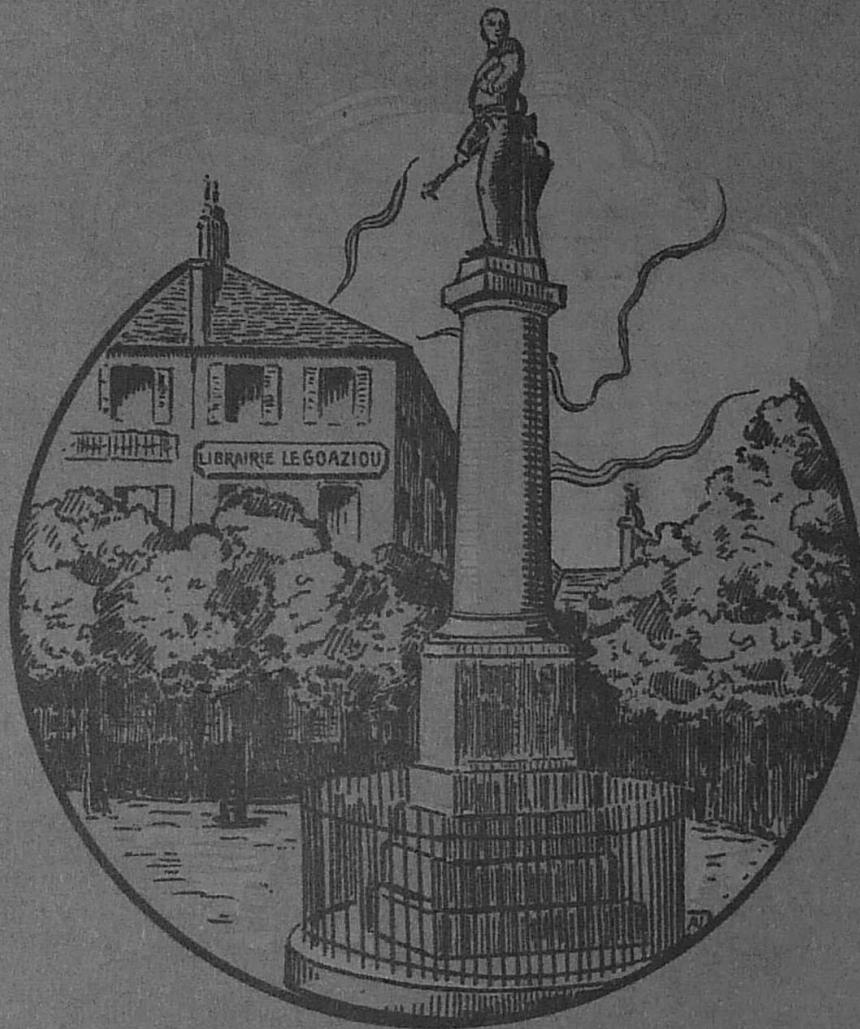
9 Communes (population, 10.699 habitants). Bréhan-Loudéac, 2406 hab. — Crédin, 1892 hab. — Lantillac, 356 hab. — Pleugriffet, 1760 hab. — Rudenac, 1158 hab. — Réquilly, 1407 hab. — ROHAN, 840 hab. — Saint-Govary, 174 hab. — Saint-Sanson, 1031 hab.

Canton de Saint-Jean-Brevélay

7 Communes (population, 10.816 habitants). Biguan, 2301 hab. — Billio, 575 hab. — Buléon, 583 hab. — Guéhenno, 1165 hab. — Pimolac, 2787 hab. — Saint-Alloestère, 917 hab. — SAINT-JEAN-BREVELAY, 1868 hab.

Canton de La Trinité-Porhoët

6 Communes (population, 9440 habitants). Evriguet, 344 hab. — Gulliers, 1885 hab. — Ménezac, 3449 hab. — Melen, 1946 hab. — Saint-Malo-des-Trois-Fontaines, 717 hab. — TRINITE-PORHOËT (La), 1105 hab.



HIPPOLYTE-MAGLOIRE BISSON

ENSEIGNE DE VAISSEAU

(1796-1827)

En 1827, la France, de concert avec la Russie et l'Angleterre, soutenait la Grèce en lutte contre la Turquie. Mais beaucoup de Grecs, qui ne méritaient pas l'appui que nous leur apportions, se livraient aux plus odieuses pirateries, même sur les navires de commerces alliés. On dut leur donner la chasse. En octobre, le brick corsaire le *Panayoti* fut capturé et confié au commandement de Bisson.

Le 5 novembre, à l'entrée de l'Archipel, une nuée de pirates assaille le brick, monté seulement par 15 hommes. Bisson et les siens se défendent courageusement. Mais bientôt le pont est couvert d'ennemis, l'équipage presque détruit. Alors Bisson met le feu aux poudres. Soixante dix pirates périssent avec lui.

GUÉMENÉ, ville natale de Bisson, a élevé une colonne à sa mémoire. Pontivy a donné son nom à une place. De son côté Lorient, où Bisson fit de courts séjours, a érigé une colonne avec statue de l'héroïque enseigne. Il est représenté tenant la mèche avec laquelle il se fit sauter plutôt que de se rendre.